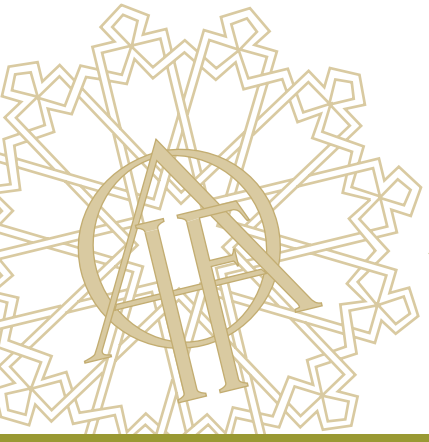
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 38 (2004), p. 371-404

Nicolas De Lavergne

# L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).

*Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

*Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

**Dernières publications**

| | | |
|---|---|---|
| 9782724711264 | *La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou* | Laurent Coulon |
| 9782724711752 | *Guide du Caire Islamique* | Hadrien Collet |
| 9782724711660 | *Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41* | Adrien Candiard (éd.) |
| 9782724711745 | *Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)* | |
| 9782724711271 | *Du côté de chez Zeus* | Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.) |
| 9782724711677 | *La Description de l'Égypte* | Paul-Marie Grinevald |
| 9782724711714 | *La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne* | Sylvie Ayari |
| 9782724711899 | *BCAI 40* | |

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Nicolas de LAVERGNE

# L'État et le *kuttâb* :
## une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915)

DANS l'historiographie de l'éducation en Égypte au cours des XIX^e^ et XX^e^ siècles, le *kuttâb* [1] occupe une place très réduite – c'est l'introduction de l'éducation moderne, sur le modèle européen, par les écoles créées par le gouvernement égyptien ou par l'implantation d'écoles étrangères religieuses ou non, qui généralement retient l'attention. Or au cours de ma recherche, deux constats se sont imposés. La marginalisation de la scolarisation par le *kuttâb* est démentie par une série de documents publiés par l'État égyptien lui-même : la statistique scolaire qui existe de façon plus ou moins développée depuis les années 1870. Et, dans l'histoire de la statistique générale en Égypte, encore balbutiante hormis quelques travaux récents sur les recensements du XIX^e^ siècle, la statistique scolaire antérieure à 1920 n'a fait l'objet d'aucune étude. Les acteurs contemporains (producteurs, commentateurs), comme les historiens qui se fondent sur eux, utilisent ces statistiques sans grande distance critique – ou, s'ils émettent des doutes sur l'exhaustivité des dénombrements, les balaient immédiatement pour interpréter ou corriger les chiffres, calculer des pourcentages, comparer avec les autres pays. Or cette statistique scolaire présente, dans la période qui va de 1870 à 1910, une grande diversité, dans ses modes de production, de présentation comme dans ses usages. Diversité qui est le fruit des évolutions et des ruptures et dans la politique statistique et dans la politique scolaire. Car les changements de la politique scolaire impliquent des changements de la représentation statistique et reposent sur ces changements.

L'enjeu de la présente étude est donc à la fois méthodologique et critique. Il s'agit de renverser le point de vue commun sur les statistiques – en étudiant non pas les chiffres eux-mêmes, comme s'ils étaient une représentation objective de la société, mais la formalisation et les usages de la statistique. Ainsi, à travers une description ethnographique des documents publiés, je tenterai de montrer

Le système de transcription choisi par l'auteur a été respecté.

En thèse de doctorat de sociologie à l'Ehess-Paris, sur « les écoles coraniques en Égypte du XIX^e^ siècle à nos jours », sous la direction de Christian Décobert, et boursier d'aide à la recherche au Cedej-Le Caire. Je remercie Iman Farag et Anne Pellegrini pour la profondeur et la précision de leurs remarques.

[1] On a coutume en français, depuis le début du XX^e^ siècle, d'appeler le *kuttâb* « école coranique ». Afin d'éviter dans la mesure du possible la confusion avec d'autres institutions, plus anciennes ou contemporaines, je les appellerai de leur nom courant en Égypte, dans la langue parlée comme dans les rapports administratifs : *kuttâb*. Lorsque j'utiliserai les diverses traductions données en français et en anglais de ce terme, je préciserai leur source. Comme pour les autres mots arabes cités, j'emploie systématiquement le singulier *kuttâb*, au singulier comme au pluriel, sauf dans les titres d'ouvrages cités – le pluriel serait *katâtîb*.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'évolution de la perception par l'État des *kuttâb* et la relation entre la statistique scolaire et la politique publique d'instruction publique. En particulier, cette étude mettra en lumière l'apparition d'un conflit sur les normes statistiques entre deux institutions, le département spécialisé dans la production de statistiques et le ministère de l'Instruction publique ; ce conflit porte à la fois sur les modalités de production de la statistique et sur ses usages. Ainsi il apparaîtra de manière claire que la statistique est bien davantage une mesure de l'État et de son action qu'une mesure de la société.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une chronologie complexe qui croise l'histoire de la statistique – générale et scolaire – et la politique scolaire de l'État égyptien. Pour étudier la statistique scolaire, il faut commencer par la replacer dans une histoire de la statistique générale en Égypte, afin de contextualiser sa propre institutionnalisation. Je ferai donc dans un premier temps le point sur l'histoire de la statistique en Égypte, depuis les premiers rapports et essais qui sont le fait de voyageurs et d'érudits (comme en France à la même époque), les premiers recensements étatiques (à partir de 1848), enfin les deux phases d'institutionnalisation de la statistique officielle, les années 1870 et les années 1900.

Les différents documents statistiques  seront replacés de manière précise dans le contexte de la politique statistique ; avant la loi scolaire de 1867, sur laquelle je reviendrai, les documents sont rares et très généraux, à part ce que l'on peut tirer des quelques données disponibles du recensement de 1848. De 1867 à 1898, est installée une inspection scolaire qui produit des statistiques, dont un certain nombre sont publiées dans les années 1870. À partir de 1898, avec la mise en place d'une nouvelle politique scolaire axée sur la subvention, le ministère de l'Instruction publique collecte une information statistique sur les *kuttâb* d'un type particulier, qui ne correspond pas aux standards du Bureau central de statistiques, créé en 1905 et qui publie à partir de cette date ses propres recueils.

L'étude des documents statistiques publiés pendant ces deux moments forts des politiques statistique et scolaire (les années 1870 et la période 1898-1915) permettra de mettre au jour les logiques croisées entre ces deux domaines de l'action publique, leurs contraintes propres et éventuellement contradictoires, et les usages différenciés qui peuvent être faits des statistiques publiées.

Je commencerai par une rapide description du *kuttâb* et une histoire sommaire de cette institution au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle. Durant le XIX^e^ siècle et jusqu'à nos jours [2], un *kuttâb* rassemble, souvent dans un lieu qui lui est consacré, mais qui peut aussi être une mosquée ou un simple espace délimité par des troncs de palmier ou un muret, un maître et des enfants [3]. Le but de l'enseignement dans le *kuttâb* est la mémorisation du Coran. Dans sa forme complète, le *kuttâb* offre d'abord un apprentissage de la lecture, à travers des exercices de répétition collective, et de l'écriture, par la dictée puis le recopiage du Coran. L'enfant qui va au bout de cet enseignement, ensuite recopie et mémorise

[2] Le *kuttâb* a évidemment connu certaines évolutions techniques (par exemple l'introduction d'exemplaires imprimés du *Coran*) ou sociales (par exemple la féminisation significative depuis les années 1980), mais l'extrême standardisation de la pédagogie donne à celle-ci une forme de permanence qui fait que ce que l'on peut observer aujourd'hui conserve une ressemblance très forte avec les descriptions du début (*Description de l'Égypte* et Edward Lane, *Manners and Customs of Modern Egyptians*, 1836) et de la fin du XIX^e^ siècle (Édouard Dor, *L'instruction publique en Égypte*, 1872, notamment), jusqu'à l'ethnographie la plus complète (et la seule existante à ma connaissance pour l'Égypte) publiée en 1939 par Muhammad 'Abd al-Gawâd, *Fî kuttâb al-qarya*, qui décrit le *kuttâb* de son enfance, dans la dernière décennie du XIX^e^ siècle – à la même époque dont parle Taha Husayn dans son *Livre des jours* (1925).

[3] Voir le document 2, une belle gravure tirée de Stanley Lane-Poole, *Social Life in Egypt. A Description of the Country and its People*, Londres, H. Virtue and Company, 1883.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

plusieurs fois de suite la totalité du Coran [4]. Cet enseignement était jusqu'au début du XX^e siècle la propédeutique nécessaire à tout parcours estudiantin dans le monde musulman.

Si la pédagogie et le contenu de l'enseignement ont peu évolué au cours des deux derniers siècles, la relation entre l'institution *kuttâb* et l'État a, elle, connu de considérables évolutions.

## ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DES ÉCOLES CORANIQUES ENTRE LE MILIEU DU XIX^e ET LE DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Au début du XIX^e siècle, les *kuttâb* sont caractérisés sur le plan institutionnel dans la *Description de l'Égypte* par deux traits sur lesquels sont d'accord les deux rédacteurs de monographies qui les décrivent, Jomard [5] et Chabrol [6]. Ces « écoles publiques » (Chabrol) sont d'une part financées par les revenus de fondations pieuses, de *waqf* (avec parfois un petit écolage quand cela ne suffit pas), et d'autre part soumises à l'inspection du *qâdî*, qui contrôle le respect de la *waqfiya*, de l'acte qui stipule tant les conditions matérielles de l'école que les matières d'enseignement. Dans la première moitié du XIX^e siècle, on observe – même si aucune étude quantitative sérieuse n'a été entreprise sur ce sujet à ma connaissance – une désinstitutionnalisation massive des *waqf*, soit par confiscation par l'administration centrale qui tente d'augmenter son patrimoine et ses moyens, soit par libéralisation, privatisation et remise sur le marché de ces biens, normalement inaliénables et indivisibles. Dans le même temps, l'inspection des écoles par les *qâdî* semble disparaître, puisque ni Edward Lane, en 1836 [7], ni surtout Édouard Dor, en 1872 [8] ne la mentionnent plus, ni aucun autre auteur qui a décrit ces écoles entre ces deux dates. Les nouvelles institutions mises en place dans les années 1830, comme l'Inspection sanitaire, ne le contrôlent pas régulièrement – il est fait appel à elles en cas de problème (décès d'un enfant dans le *kuttâb* [9], blessure liée au mésusage de la *falaqa* [10]…). Au début des années 1870, la majorité des « écoles primaires arabes », comme Dor les appelle alors, ne disposent pas de revenus de *waqf*.

[4] Tous les enfants ne mémorisent pas la totalité du *Coran*, la majorité s'arrêtent en cours de route.

[5] François Edme Jomard, « Description de la ville et de la citadelle du Kaire, accompagnée de l'explication des plans de cette ville et de ses environs, et de renseignements sur sa distribution, ses monumens, sa population, son commerce et son industrie », *Description de l'Égypte*, État moderne, t. XVIII, 2^e partie, 2^e édition, 1829, p. 333-339. Jomard, un tout jeune polytechnicien membre de l'Expédition de Bonaparte qui deviendra commissaire de la publication de la *Description* et un des piliers des relations égypto-françaises pendant un demi-siècle par sa tutelle sur les missionnaires égyptiens envoyés à Paris, est également très intéressé par la question de l'instruction élémentaire : il est inspecteur de l'instruction élémentaire à Paris à partir de 1815, promoteur de la pédagogie lancastérienne en France, et publie des ouvrages sur la question dans lesquels il mentionne les *kuttâb* égyptiens.

[6] Gilbert de Chabrol, « Essai sur les mœurs des habitans modernes de l'Égypte », *Description de l'Égypte*, État moderne, t. 18, 1^re partie, 2^e édition, 1826, p. 61-66.

[7] Edward Lane, *An Account on the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, Londres, 1836 (réédition 1860, p. 59-63).

[8] Édouard Dor, *L'instruction publique en Égypte*, Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et C^ie, 1872.

[9] Khaled Fahmy faisait référence à un procès de 1854 lors de l'atelier « Medicine and Modernity in Islamic Countries », au Cedej le 7 décembre 2003, en réagissant à mon intervention « L'hygiène au *kuttâb* au XIX^e siècle ».

[10] Voir le procès de 1863 étudié par Ruud Peters, dans sa communication « The Violent Schoolmaster. The "Normalization" of the Dossier of a Nineteenth Century Egyptian Legal Case », présenté au Séminaire « What Happened ? Telling Stories about Law in Muslim Societies », au Cedej, Le Caire, 24-26 octobre 2003. La *falaqa* servait à immobiliser les pieds de l'enfant condamné – dans ce cas-là, le maître le frappait avec cet instrument.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La loi de novembre 1867, inspirée par ‘Alî pacha Mubârak [11], représente, entre autres, une réaction à cette raréfaction des *waqf* et à cette déshérence du contrôle sur les écoles. Cette loi [12] commence par placer toutes les institutions éducatives sous la responsabilité de l’État, stipule la création d’écoles publiques aux différents échelons administratifs, organise la gestion par une administration étatique des biens *waqf* consacrés aux écoles qui restent et tente de favoriser la fondation de nouveaux *waqf* en faveur d’établissements scolaires, le khédive donnant l’exemple par un très gros don de 9 000 hectares [13], dont les revenus vont représenter dans les années qui suivent plus du tiers des ressources du ministère de l’Instruction publique. À la suite de cette loi, une inspection scolaire est progressivement mise en place, sous l’autorité d’Édouard Dor, un fonctionnaire suisse qui va œuvrer pendant dix ans à la tête de cette inspection. En raison de l’absence de moyens réellement mis en œuvre pour le contrôle et l’amélioration des nombreux *kuttâb*, la politique scolaire en direction de ces écoles va de fait se limiter à essayer de les identifier et de les dénombrer. C’est la principale réalisation concrète de la loi de 1867 : la mise en place d’une inspection, certes peu nombreuse, qui parcourt le pays et collecte des chiffres.

Dans les deux dernières décennies du XIX^e^ siècle, la politique scolaire se focalise sur les écoles gouvernementales [14]. Le ministère ne s’occupe presque plus des *kuttâb*, à part un ou deux décomptes, et le corps d’inspecteurs se disperse à la fin des années 1880. La politique budgétaire de remboursement de la dette ne laisse qu’une portion très congrue à l’instruction publique. À partir du début des années 1890, le ministère de l’Instruction publique prend une série de mesures, au départ symboliques, mais qui vont entrer en vigueur progressivement pour aboutir à l’extension de la politique de la subvention en 1897. Il place à nouveau sous sa surveillance et son autorité tous les *kuttâb*, ceux qui existent comme ceux qui pourraient être créés [15]. Toute personne dirigeant ou voulant diriger un *kuttâb* doit passer un « certificat de capacité pour l’enseignement primaire [16] ». Les matières enseignées et l’emploi du temps sont précisément détaillés [17]. Les *kuttâb* dépendant de l’administration des *waqf* sont transférés au ministère de l’Instruction publique [18], et sont l’objet d’une politique de contrôle par le ministère de l’Instruction, qui veut subordonner l’attribution d’une prime à l’amélioration de l’enseignement, notamment par l’ajout de l’arithmétique (qui avait déjà été rendue obligatoire dans la

[11] Voir en particulier Gilbert Delanoue, *Moralistes et politiques musulmans dans l’Égypte du XIX^e^ siècle (1798-1882)*, vol. 2, Le Caire, Ifao, 1982, p. 488-589, en particulier 507-512.

[12] Le texte intégral peut être consulté en arabe dans ‘Abd al-Karîm, *Târîkh al-ta‘lîm fî Misr* [Histoire de l’éducation en Égypte], t. 3, 1945, p. 34-60 ; traduit en français dans Édouard Dor, *L’instruction publique en Égypte*, *op. cit.*, p. 353-371 ; traduit en anglais dans John Heyworth-Dunne, *An Introduction to the History of Education in Modern Egypt*, Londres, Franck Cass et Co, 1968 (1re édition 1939), p. 363-369.

[13] Édouard Dor, *L’instruction publique en Égypte*, *op. cit.*, p. 319. J. Heyworth-Dunne, *An Introduction…*, *op. cit.*, p. 363.

[14] Voir notamment les contributions du sous-secrétaire à l’Instruction publique Yacoub Artin bey, *L’instruction publique en Égypte*, Paris, Ernest Leroux, 1890, et *Considérations sur l’instruction publique en Égypte*, Le Caire, Imprimerie nationale Boulac, 1894.

[15] Décret du 1er *Zilcadé* 1307 (18 juin 1890), dans Philippe bey Gelat, *Répertoire général annoté de la législation et de l’administration égyptiennes*, t. III, Alexandrie, 1906, p. 107.

[16] Arrêté du 23 novembre 1890, dans Ph. Gelat, *Répertoire général*, *op. cit.*, t. III, p. 138-140.

[17] Arrêté du 23 novembre 1890, dans Ph. Gelat, *Répertoire général*, *op. cit.*, t. III, p. 143-144.

[18] Transfert opéré le 20 avril 1890, cf. Philippe Gelat, *Répertoire général*, *op. cit.*, t. III, p. 125-126.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L’État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

loi de 1867). La politique de la subvention est étendue en 1897 à tous les *kuttâb*, et non plus seulement à ceux bénéficiant de revenus de *waqf*. Les responsables de *kuttâb* qui demandent la subvention doivent se soumettre à certaines contraintes administratives (inspection, registres, examens) et scolaires [19].

Cette politique de subvention contre acceptation de l'inspection et respect de normes scolaires minimales, la Grande-Bretagne l'avait déjà appliquée sur son territoire dans les années 1830 et aux Indes quelques décennies plus tard. La question scolaire qui fait débat en Égypte dans la première décennie du XX^e siècle est déjà présente dans le chapitre conclusif d'Édouard Dor sur « l'avenir de l'instruction publique » : faut-il amender les institutions existantes – en les considérant donc comme perfectibles – ou faut-il créer *ex nihilo* des écoles répondant aux normes pédagogiques européennes ? Jusque-là la question est tranchée dans les instances gouvernementales par l'énormité du budget qui devrait être consacré à la construction d'écoles et à la formation d'instituteurs. Le choix qui est fait alors est de considérer les *kuttâb* comme la base d'un système scolaire à développer, afin d'améliorer le niveau de l'instruction publique. À partir des années 1920, c'est un choix inverse qui sera opéré [20].

Cette politique d'inspection et subvention va, en une douzaine d'années, toucher environ un tiers des *kuttâb* égyptiens. La subvention est calculée au *prorata* du nombre d'élèves, avec un doublement pour les filles. La gestion de ce système de subvention entraîne la production de statistiques d'un type particulier, qui sont publiées en volumes d'épaisseur croissante à partir de 1903. Pour donner une idée des proportions, en 1910, une centaine de *kuttâb* sont financés par des *waqf* et gérés ou inspectés par l'État, environ 3 500 sont subventionnés, et plus de 7 000 ne sont ni subventionnés ni inspectés ni comptés dans le détail – seuls les *kuttâb* qui demandent la subvention sont inspectés et enregistrés.

[19] « *Arrêté du 15 décembre 1897* portant règlement sur les subventions à accorder aux kouttabs : Vu qu'il est inscrit au budget du MIP un crédit destiné à des subventions annuelles à accorder, à titre d'encouragement, aux kouttabs ou écoles élémentaires indigènes dans lesquels l'enseignement est exclusivement donné en arabe ; vu la décision du conseil des Ministres prise dans la séance du 17 ragab 1315 (12 décembre 1897).
Art. 1 : tout kouttab qui sollicite une subvention doit présenter sa demande au MIP sur un papier timbré de 3 PT, dans le courant du mois de juin, et joindre à cette demande, après l'avoir rempli de sa propre main, un exemplaire du formulaire n° 5 que le MIP délivrera ou expédiera sans frais. Il ne sera tenu aucun compte des demandes présentées en dehors du mois de juin. (NB : toutefois, cette année, les demandes seront reçues dès à présent et jusqu'au 23 janvier 1898).
Art. 2 : ce kouttab doit, en outre : 1. Se soumettre à l'inspection par le MIP ; 2. Fournir au MIP tous les renseignements que ce dernier peut avoir à lui demander ; 3. Tenir un registre d'inscription et un registre d'assiduité des élèves, d'après les modèles adoptés par le ministère pour les kouttabs ; 4. Indépendamment de l'enseignement qui fait l'objet de sa fondation, instruire les élèves avec les matières suivantes : langue arabe (lecture et orthographe, deux leçons par jour), calligraphie (rikka, soulous et naskh, une leçon par jour), calcul (les 4 règles de l'arithmétique, une leçon par jour). Ces trois matières d'enseignement feront seules l'objet des examens par les inspecteurs du ministère. Une inspection détaillée sur la méthode d'enseignement de ces trois matières sera remise à chaque fiki en même temps que le formulaire n° 5 », dans Philipe Gelat, *Répertoire général*, *op. cit.*, t. 3, p. 166. (L'orthographe de Philippe Gelat a été respectée).

[20] Iman Farag, *La construction sociale d'une éducation nationale. Enjeux politiques et trajectoires éducatives (Égypte, première moitié du XX^e siècle)*, thèse sous la direction de Fanny Colonna, Ehess, 1999.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

## ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DE LA STATISTIQUE ÉGYPTIENNE AVANT 1915

Avant d'aborder le domaine – qui a été très peu étudié avec une approche de sciences sociales, même si les chiffres (souvent les mêmes) sont souvent cités – de la statistique scolaire, il faut débroussailler l'histoire de la statistique égyptienne avant 1915, après l'institutionnalisation définitive de la statistique centrale (à partir de 1905) et au moment où sont publiées les dernières statistiques scolaires des *kuttâb* subventionnés. Je m'aiderai en premier lieu de la précieuse synthèse réalisée par François Ireton dans un article de 1991, « Éléments pour une sociologie historique de la production statistique en Égypte [21] », en y ajoutant le fruit de mes propres investigations. Le lecteur pourra se reporter au tableau 1, une chronologie des statistiques générales et scolaires publiées en Égypte entre 1800 et 1927.

Des données fiscales et démographiques étaient collectées dès le XVI^e^ siècle dans l'Empire ottoman, mais de manière sporadique et limitée (seuls les foyers étaient enregistrés). L'Égypte connaît des tentatives statistiques précoces, contemporaines de la mise en place d'appareils statistiques en Europe, même si elles sont plus sommaires. Ces tentatives sont effectuées soit par des Européens, soit, assez rapidement, par des fonctionnaires de l'État égyptien en voie d'institutionnalisation et de renforcement, dès les années 1820 pour le décompte des foyers fiscaux [22]. Les savants français, lors de l'Expédition d'Égypte, avaient commencé à produire des tables des décès – une initiative qui sera reprise à partir des années 1840 par l'Intendance sanitaire (créée en 1831), qui enregistre les décès et leurs causes, puis les naissances. La déclaration des naissances et des décès est rendue obligatoire en 1838, mais l'état-civil ne fonctionne que dans les centres urbains et les chefs-lieux de district, sans jamais atteindre l'exhaustivité [23].

Deux documents intéressants, que F. Ireton ne cite pas, sont publiés, l'un en 1823, l'autre en 1840. Le premier est l'ouvrage de Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, ou récit des événements politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823* [24], dont une partie du deuxième volume, intitulée « De la statistique de l'Égypte », passe en revue l'administration civile, les tribunaux, la cour, les troupes, les consuls et les nationalités présentes en Égypte, les Arabes, les femmes, un dénombrement de la population, des éléments sur la ville du Caire et les canaux d'irrigation, l'administration des terres, l'industrie, les impôts, le commerce [25]. Le second est un rapport de Mukhtâr bey, dont Sir John Bowring donne une traduction en annexe de son *Rapport sur l'Égypte* [26]. Mukhtâr bey, qualifié par Bowring de ministre de l'Instruction publique en Égypte, après avoir rappelé que c'est seulement sous le gouvernement

[21] *Peuples méditerranéens* 54-55, janvier-juin 1991, p. 53-92.

[22] Kenneth M. Cuno, Michael J. Reimer, « The Census Registers of Nineteenth-Century Egypt : a New Source for Social Historians », *British Journal of Middle Eastern Studies* 24/2, 1997, p. 195-196.

[23] Ghislaine Alleaume et Philippe Fargues, « La naissance d'une statistique d'État. Le recensement de 1848 en Égypte », *Histoire et mesure* 1/2, 1998, XIII, p. 150.

[24] Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly, ou récit des événements politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français jusqu'en 1823*, ouvrage enrichi de notes par MM. Langlès et Jomard, et précédé d'une introduction historique par M. Agoub, 2 vol., Paris, Arthus Bertrand, 1823. « De la statistique de l'Égypte » occupe les pages 255 à 441 du second volume.

[25] Une lettre (en allemand et italien), datée du 27 avril 1831, signée de Metternich, propose de décorer le consul V. Acerbi, qui « a profité de son séjour pour fournir une intéressante notice statistique sur la qualité du pays, sa constitution civile et militaire, les règlements et les dispositions du gouvernement, le commerce intérieur et extérieur de l'Égypte » (Archives nationales, carton 32, dossier 23, document 6).

[26] Sir John Bowring, *Report on Egypt 1823-1838 under the Reign of Mohamed Ali*, 1840, réédité par Triade Exploration, Londres, 1998, p. 423-436.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Muhammad 'Alî que l'ordre, la rationalité et la civilisation ont été introduits en Égypte, explique qu'il n'a pas été possible de « fournir des documents tels que nécessaires à l'établissement de bulletins statistiques exacts ». C'est donc seulement en 1837 que libéré de préoccupations plus urgentes, Muhammad 'Alî, « sentant la nécessité de prouver de façon plus correcte que mes simples généralités, que l'Égypte est à tous égards sur la voie du progrès, a ordonné la compilation d'un ouvrage, pour la composition duquel des documents statistiques ont été demandés aux différentes administrations. Mais en Égypte, la nouveauté de ce type d'ouvrage est telle que la plupart des matériaux sont incorrects ou incomplets, cependant que d'autres n'ont pas encore été obtenus [27]. » Mukhtâr bey donne donc ensuite les éléments à sa disposition, en précisant qu'ils sont loin d'être exhaustifs. Je reviendrai – comme pour Mengin – plus loin sur ce qu'il dit des écoles ; le rapport de Mukhtâr bey traite donc de la population, du commerce, des douanes, des moyens de communication, des travaux publics, des salaires, du « paupérisme », de la justice, de la monnaie et des poids et mesures, du budget et de la dette, des pensions et de l'armée, du barrage et des entrepôts, des chemins de fer et de la marine. Mukhtâr bey annonce une statistique plus complète, pour laquelle les ordres ont été donnés, mais qui semble n'avoir pas vu le jour.

Quelques années plus tard, un premier recensement individuel a lieu, en 1846-1848, sur ordre de Muhammad 'Alî ; furent collectées des fiches individuelles mentionnant le statut fiscal, l'origine, l'occupation, l'âge, le sexe et la « race ». C'est un véritable recensement moderne, même s'il a été accompli par les autorités locales traditionnelles [28]. Les fiches de ce recensement n'ont pas à l'époque fait l'objet d'un traitement, à part le calcul de la population égyptienne (un chiffre qui est d'ailleurs resté confidentiel, puisque aucun de ceux qui s'occupent de statistique dans les années 1860 et 1870 ne le connaît) [29]. Le recensement suivant, vers 1868, n'est pas non plus dépouillé et il faut attendre celui de 1881 pour une première publication.

Dès sa re-création en 1859, sous le règne de Sa'îd, l'Institut d'Égypte est le lieu de débats sur des questions de statistique et de démographie, en partie autour du Dr Colucci, fonctionnaire de l'Intendance sanitaire d'Alexandrie. On souhaite l'amélioration de la collecte des statistiques vitales et la réalisation d'un recensement, qui sera effectué en 1867-1868, même s'il n'a jamais été dépouillé [30]. Plusieurs membres de l'Institut égyptien participent aux congrès internationaux de statistique, en 1853 pour Mahmud bey l'astronome, puis en 1869 et en 1872. L'Égypte prend part à l'Exposition

[27] Mukhtâr bey (orthographié Mouktar par Bowring), dans Sir John Bowring, *Report on Egypt*, *op. cit.*, p. 425.

[28] Et non un enregistrement annuel des foyers de tous les villages, comme semble le penser Roger Owen dans « The Population Census of 1917 and its Relationship to Egypt's First Three 19th Century Statistical Regimes », *Journal of Historical Sociology* 4, vol. 9, décembre 1996.

[29] Sur ce recensement voir surtout Ghislaine Alleaume et Philippe Fargues, « La naissance d'une statistique d'État. Le recensement de 1848 en Égypte, *Histoire et mesure* 1/2, XIII, 1998, p. 147-193, et Kenneth M. Cuno, Michael J. Reimer, « The Census Registers of Nineteenth-Century Egypt : a New Source for Social Historians », *British Journal of Middle Eastern Studies* 24/2, 1997, p. 193-216. Ce recensement a fait l'objet de dépouillements sélectifs depuis une quinzaine d'années, pour Alexandrie (Michael J. Reimer, « Les fondements de la ville moderne : un tableau socio-démographique entre 1820 et 1850 », *ROMM* 46, 1987, p. 110-120) et Le Caire (article de Gh. Alleaume et Ph. Fargues cité ci-dessus et par les mêmes, « Voisinage et frontières ; résider au Caire en 1848 », *Lettre d'Information de l'Oucc* 48, 1998, Cedej, p. 34-38 ; Philippe Fargues, « The Stages of the Family Life Cycle in Cairo at the End of the Reign of Muhammad 'Ali, According to the 1848 Census », *Harvard Middle Eastern and Islamic Review*, vol. 5, 1999-2000, p. 1-39.)

[30] Kenneth M. Cuno, Michael J. Reimer, *op. cit.*, p. 196.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

universelle de 1867 à Paris, et l'ouvrage publié par Charles Edmond, le « commissaire général de l'exposition vice-royale d'Égypte », comprend une « notice statistique sur le territoire, la population, les forces productives, le commerce, l'effectif militaire et naval, l'organisation financière, l'instruction publique, etc., de l'Égypte, rédigée sur des documents officiels et d'après le programme arrêté, par la commission impériale de Paris [31] ».

Les préoccupations en Égypte sont inscrites dans les débats internationaux, ce qui explique la précocité de la création d'un « Bureau statistique » en 1870 et l'âpreté des luttes d'influence entre les uns et les autres autour de cette création [32]. C'est finalement de Régny, le nº 2 de l'Intendance sanitaire située à Alexandrie, qui le dirige et qui publie entre 1870 et 1873 une *Statistique de l'Égypte* qui devient de plus en plus complète. Elle est fondée sur la collecte de documents et de chiffres dans les différentes administrations – le volume de 1873, de 315 pages, comprend des données sur la population, l'épidémiologie, la mortalité, les migrations, les surfaces cultivées, le trafic fluvial, maritime, ferroviaire, l'instruction publique, la justice, etc. Une « note pour la réorganisation du Bureau de statistique au ministère de l'Intérieur », datée de janvier 1874, présente le Bureau, ses membres et leurs activités [33]. Outre le chef du bureau (de Régny), basé à Alexandrie, quatre employés travaillent « pour le service exclusif de la statistique » : un écrivain national (qui s'occupe de la correspondance, des registres, et aide à la traduction), un écrivain adjoint (copiste), un traducteur, et un écrivain copiste chargé des écritures européennes et de la révision arithmétique. Chaque semaine ou quinzaine, de Régny vient passer une journée au Caire, où il est reçu en audience par le ministre à qui il présente les travaux réalisés et qui lui délivre les instructions pour la semaine suivante ; puis, il vise les documents officiels qui seront distribués aux administrations pour leur demander leurs chiffres. Le chef du Bureau ensuite prend connaissance du retour des questionnaires, examine les reports sur les « registres spéciaux du Bureau de la statistique », distribue les travaux de copie et de traduction, et emmène son propre travail qu'il fera à Alexandrie, outre ses tâches à l'Intendance sanitaire. Depuis la délibération du Conseil privé du 24 *rabi akher* 1289, nº 209, la statistique de l'Égypte doit être publiée en deux éditions, arabe et française, double publication « qui donne seule à la statistique toute son utilité non seulement pour le public mais aussi pour le gouvernement » ; l'édition arabe est réalisée au Caire et la française à Alexandrie « où seulement on peut trouver le nombre énorme de chiffres typographiques nécessaires ». La publication du volume de 1873 a coûté 32 572 piastres, pour les huit cents exemplaires de l'édition européenne, cependant que le budget global du Bureau s'est élevé à 131 144 piastres. La volonté de de Régny de réorganiser le Bureau ne résista pas à la suspicion des administrations qui mettaient de la mauvaise volonté à répondre aux questions de « cette intruse, se plaçant au-dessus de tous et

[31] Charles Edmond, *L'Égypte à l'Exposition universelle de 1867*, Paris, Dentu, 1867, à partir de la page 265.

[32] Un épisode de la lutte autour de la création du Bureau de statistique : le comte Henry Falconcini, ex Préfet et député du Parlement italien, ex membre de la commission supérieure de Statistique de l'Italie, « président d'une division du Congrès général de statistique dernièrement à Florence », fraîchement arrivé en Égypte, tente d'être nommé à la tête d'un service de statistique. Dès le 29 janvier 1869, il adresse avec sa demande, un *Mémoire sur l'institution d'un Bureau supérieur de statitistique en Égypte* (qui n'a pas été conservé aux Archives), il critique vigoureusement le travail fait par de Régny, le secrétaire de Colucci, dans son recensement de la population de toute l'Égypte, « un ensemble de suppositions tout à fait romantiques », (lettre du 16 juillet 1870), avant de demander audience le 14 janvier 1871 en espérant être chargé de la statistique officielle, et de finalement prendre congé par lettre du 19 février : l'audience ne lui a pas été favorable et un autre lui a été préféré (Archives nationales, carton 67, dossier 3, documents 1 à 5).

[33] Archives nationales, carton 67, dossier 3, document 8.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

voulant non seulement avoir ses entrées partout, mais encore s'y mouvoir en maîtresse méticuleuse pour fouiller tous les recoins [34] ». Le Bureau de statistique cessa de publier à la fin de 1873.

Amici bey crée en 1878 un Bureau central de la statistique, dépendant du ministère de l'Intérieur, et publie un *Essai de statistique générale de l'Égypte* en deux volumes et couvrant les années 1873 à 1877 [35]. Le premier volume couvre : population et mouvement de l'état civil, immigration et émigration, commerce extérieur, navigation internationale et de cabotage, mouvement postal, statistique agricole (partie la plus développée et la plus précise). Le second volume complète la partie sur la population et le mouvement de l'état civil, ainsi que la partie sur l'agriculture, et traite de l'instruction publique et des travaux publics.

Sous la direction d'Amici et de Randone, un recensement est projeté [36], mais il ne sera mené qu'en mai 1882, retardé par la période troublée que connaît l'Égypte alors : révolution de 'Urabî pacha, occupation anglaise [37]. En outre, l'exploitation du recensement rencontre de grandes difficultés, que raconte dans le détail Amici à propos de la collecte des données, de la centralisation, du calcul, alors que les moyens du Bureau ont été drastiquement diminués [38]. Le chiffre officiel est finalement publié dans un décret du 17 mai 1886 : 6 806 381 habitants [39]. Un recensement est organisé en 1887, sans être publié ni même apparemment dépouillé, puis un nouveau dans de bien meilleures conditions en 1897, sous la direction de Boinet, et publié en 1898. C'est le premier recensement exploité et publié sur lequel il soit possible de construire des séries longues pour le XX^e^ siècle.

Un certain nombre de publications spécifiques sont éditées dans les années 1880 et 1890, sur la poste, le commerce extérieur, les télégraphes, l'agriculture et le coton, soit périodiques, soit produites à partir d'une enquête exceptionnelle. L'état civil connaît dans le même temps de nombreuses réformes, mais les données restent largement sous-estimées de l'avis général.

En 1905, un Bureau central de la statistique est recréé, dirigé par Randone (qui s'est occupé depuis déjà plus de vingt ans de statistique en Égypte), secondé par Lévi. Ce Bureau devient en 1911 le Département de la statistique générale de l'état, dirigé jusqu'en 1924 par Lévi ; il relève budgétairement du ministère des Finances, mais est autonome dans son activité. Son activité est très centralisée et prend vite une grande extension. Le Département a un certain nombre de sections :

– navigation maritime ;
– statistiques intellectuelles (dont la principale activité concerne la statistique scolaire) ;
– *annuaire statistique* ;

[34] I. G. Lévy, « La statistique officielle en Égypte. Ses travaux et son développement, son organisation présente et à venir », *L'Égypte contemporaine* 3, 1912, p. 320.
John Heyworth-Dunne (*op. cit.* p. 360) cite des *Tableaux statistiques* pour 1291/1874-1875, que je n'ai pas trouvés.

[35] *Essai de statistique générale de l'Égypte. Années 1873, 1874, 1875, 1876, 1877*, Le Caire, Typographie de l'état-major égyptien, 1879, introduction de F. Amici bey, chef du Bureau central de statistique, datée du 10 décembre 1878 pour le premier volume et du 25 mars 1879 pour le second.

[36] On trouvera la traduction en français du décret du 7 juin 1879 portant sur l'organisation décennale du recensement de la population en Égypte, dans Philippe Gelat, *Répertoire général*, vol. 6, *op. cit.*, p. 112.

[37] Décret du 3 décembre 1881 fixant le recensement au 4 mai 1882 et décret du 19 décembre 1881 exposant la manière dont le recensement doit être conduit, en détaillant les opérations à effectuer (recensement préliminaire, numérotage des maisons, recensement proprement dit, instructions pour les chefs et sous-chefs de recensement, les agents recenseurs et les autorités administratives, et les moyens à mettre en œuvre), dans Philippe Gelat, *Répertoire général, op. cit.*, vol. 6, p. 112-119.

[38] F. Amici bey, *L'Égypte ancienne et moderne et son dernier recensement*, Typo-lithographie V. Penasson, Alexandrie, 1884, p. 87-98.

[39] Philippe Gelat, *Répertoire général, op. cit.*, vol. 6, p. 119.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

– statistiques économiques et agricoles ;
– statistiques démographiques et sanitaires ;
– section des recensements.

Le premier recensement opéré par le nouveau Département [40] a lieu le 29 avril 1907 [41], et divers lois et arrêtés en décrivent les modalités [42]. Le Bureau central de la statistique publie de nombreux volumes, avec une périodicité différente selon les types de documents, jusque dans les années 1950, où il est remplacé par la Capmas (Central Administration for Population Mobilization and Statistics), l'institution étatique qui produit les statistiques égyptiennes jusqu'à nos jours.

Je voudrais maintenant contribuer à l'histoire des débuts de la statistique égyptienne en exposant la part de la statistique scolaire, dont François Ireton ne parle pas beaucoup dans son article, alors qu'elle doit représenter un ensemble de documents publiés comparable à la statistique de l'agriculture. Je passerai en revue les statistiques scolaires que j'ai exhumées lors de mon enquête, dans leur diversité mais en mettant l'accent sur celles qui concernent les *kuttâb*, en distinguant quatre moments : les décomptes d'écoles antérieurs à 1867, la naissance de la statistique scolaire de 1867 à 1898, la statistique des *kuttâb* subventionnés à partir de 1898 et la statistique scolaire du Bureau central de la statistique à partir de 1905.

L'objectif est double : montrer comment la statistique scolaire s'est élargie, affinée, institutionnalisée, c'est-à-dire, comment s'est mise en place par à-coups une « politique de statistique scolaire [43] » ; tirer de la description de certains tableaux significatifs, des éléments concernant les conditions de production et les usages de ces statistiques et concernant la réalité de la politique scolaire menée par l'État égyptien dans le dernier tiers du XIX^e siècle. En 1898, la nature des documents statistiques change avec l'extension de la politique de subvention.

## LES DÉCOMPTES D'ÉCOLES ANTÉRIEURS À LA LOI SCOLAIRE DE 1867

François Edme Jomard indique dans son mémoire publié dans la *Description de l'Égypte*, qu'il a visité 245 *sabil* (fontaines publiques financées par des *waqf*), assez souvent « surmontées d'un étage, où se trouve une "école gratuite" (*kouttâb*), fondée par le même bienfaiteur qui a fait bâtir la fontaine, et portant son nom [44] ». Il donne ensuite une première liste d'écoles, par section du Caire :

[40] Un décret du 26 avril 1906 précise que la direction du Département du recensement est confiée à M. Cecil Lewis, Philippe Gelat, *Répertoire général, op. cit.*, vol. 6, p. 191.

[41] La loi n° 17 du 10 novembre 1906, Philippe Gelat, *Répertoire général, op. cit.*, vol. 6, p. 192.

[42] L'arrêté du ministre des Finances du 2 décembre 1906 autorise les agents recenseurs à poser leurs questions et oblige les Égyptiens à leur répondre, autorise les agents à marquer les maisons de tout signe utile au recensement, et enfin demande aux directeurs d'établissements scolaires ou religieux, d'hôpitaux, ou d'hôtels de renseigner et signer les questionnaires qui leur seront délivrés ; enfin il prévoie les amendes (inférieures à une livre) pour non-réponse ou altération des marques peintes ; une traduction du questionnaire du recensement suit ; enfin, la loi n° 1 du 10 janvier 1907 nomme les agents recenseurs : *chaykh* des villages, des quartiers, *sarraf* (changeurs), décrit leurs obligations et prévoit l'amende en cas de non-respect. Voir Philippe Gelat, *Répertoire général, op. cit.*, vol. 6, p. 192. 60 000 « enumerators » sont embauchés pour recueillir localement les données (Eldon Gorst, *Reports by His Majesty's Agent and Consul General on the Finances, Administration and Condition of Egypt and the Sudan in 1907*, Londres, 1908, p. 13).

[43] Jean-Luc Noël, *La statistique de l'enseignement primaire. XIX^e/XX^e siècles. Politique et mode d'emploi*, Paris, INRP/Economica, 1985.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

« La liste suivante des écoles du Kaire est loin d'être complète ; nous la donnons cependant pour comparer, sous ce rapport, les quartiers entre eux. Dans la première section, j'ai noté quatre écoles ; dans la deuxième, neuf écoles, dont trois du nom de Qâyd-bey, celles de Moustafa-bey, de Serkas, de Sitty Reqayeh, de Hôch-Qadam ; dans la troisième, trois écoles ; dans la quatrième, deux écoles ; dans la cinquième, une école dite Oqâch ; dans la sixième, huit écoles, dont celles d'el-Dânochâry, el-Sakeh, el-Roue'yy ; la septième […] ; dans la huitième, six écoles, dont celle d'el-Gouharlâleh (note : voyez pl. 48, fig. 4, EM, volume 1, étage au-dessus de la citerne. D'après un relevé général des écoles de la ville, leur nombre monterait à plus de cent.) [45]. »

Dans le second volume de l'*Histoire de l'Égypte* de Félix Mengin mentionné plus haut, on peut lire que : « cent quarante écoles, réparties dans toute la ville, sont ouvertes à l'instruction des enfans. On leur apprend des prières, la lecture et l'écriture. Dans chaque école, un *faqy* est chargé de l'enseignement ; les pères de famille lui donnent chaque semaine un modique salaire [46]. » Nul ne sait si F. Mengin a fait lui-même le décompte ou si une administration ou un informateur a pu lui procurer ce chiffre – il n'existe pas alors encore d'administration qui s'occupe spécifiquement des écoles. Le Dîwân al-madâris [47] ne sera dissocié du département de la Guerre qu'en 1837, pour prendre en charge les nombreuses écoles spéciales, civiles et militaires, créées dans les années 1830, ainsi que les écoles élémentaires, dites *maktab*. La gestion de ces écoles produit un premier ensemble de statistiques scolaires d'État, mais qui ne concernent aucunement les *kuttâb* répartis dans le pays comme au Caire. En 1840, le nombre de *maktab* atteint son acmé : cinquante et une écoles sont ouvertes à travers le pays [48], qui seront presque toutes fermées en 1841-1842 à la suite du traité qui réduit l'armée de Muhammad 'Alî et arrête ses aventures militaires en échange de la pérennisation du trône.

Le *Report on Egypt and Candia* de Sir John Bowring, publié en 1840, est le premier texte qui cite un chiffre pour la fréquentation des différents « établissements religieux » [*religious establishments*] : 15 000 dans le pays et 5 000 dans la capitale [49]. Il reprend les chiffres du rapport de Mukhtâr bey, placé en annexe de son propre rapport : « Au-delà des écoles qui appartiennent au système régulier d'instruction publique, il y a des écoles régimentaires établies pour les soldats. De 4 000 à 5 000 élèves sont éduqués dans les écoles des mosquées au Caire, et environ 15 000 dans les mosquées des autres villes d'Égypte, ainsi que dans les villages [50]. » Ce chiffre a été obtenu auprès du Dîwân

[44] François Edme Jomard, « Description de la ville et de la citadelle du Kaire », *op. cit.*, 101-535, ici page 336 (je respecte la transcription de l'auteur pour le mot « *kouttab* »).

[45] François Edme Jomard, « Description de la ville du Kaire », *op. cit.*, p. 339. Le Caire a été découpé en huit circonscriptions militaires qui servent de cadre à la description de Jomard, chargé de dresser le plan de ces huit quartiers ; voir Marie-Noëlle Bourguet *et al.* (dir.), *L'invention scientifique de la Méditerrranée : Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Ehess, 1998, p. 145.

[46] Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte sous le gouvernement de Mohammed-Aly*, p. 327. On peut lire, à la page suivante, la statistique des cafés du Caire : « Le Kaire renferme dans son enceinte onze cent soixante-dix cafés ; dans plusieurs il y a des jets d'eau pour rafraîchir l'air pendant la saison des chaleurs. Les habitans s'y assemblent le matin, et surtout à l'heure de l'*assr*, pour écouter les conteurs d'histoire. Chacun est accroupi la pipe à la main, soit dans l'intérieur, soit au dehors sur des bancs de pierre, appelés *mastabehs*. Souvent l'*aghâ* de la police y tient des espions déguisés, pour voir ce qui se passe. Le *hachich* que l'on fume produit l'ivresse, et donne lieu à d'étranges conversations. »

[47] Le *dîwân* est à la fois un conseil et une administration. *Madâris* est le pluriel de *madrasa* (école).

[48] Voir notamment John Heyworth-Dunne, *An Introduction to the History of Education in Modern Egypt*, p. 115-242 et I. Salama, *L'enseignement islamique en Égypte. Son évolution, son influence sur les programmes modernes*, thèse de doctorat, faculté des lettres de l'université de Paris, 1938, Le Caire, Imprimerie nationale, p. 186-200.

[49] Sir John Bowring, *Report on Egypt, op. cit.*, p. 353.

[50] Rapport de Mouktar bey, cité par Sir John Bowring, *Report on* Egypt, *op.cit.*, p. 430 (traduit de l'anglais).



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

al-madâris, dont le rédacteur du rapport est le responsable – ce qui indique qu'une inspection devait avoir eu lieu lors de la création du Dîwân ou peu après. Un autre rapport, présenté par un certain Ismâ'îl bey en 1848, donne le chiffre de 11 370 élèves fréquentant les *kuttâb* sans précision sur le type ou la localisation de ces derniers [51].

On peut par ailleurs tirer quelques éléments sur les écoles et la scolarisation au Caire de l'exploitation des données du recensement de 1846 qui a été réalisée par Ghislaine Alleaume et Philippe Fargues. Le nombre de « maîtres des écoles coraniques », c'est-à-dire de personnes qui ont déclaré comme profession « *khodjat al-kuttâb* [52] », est de 103, sur une population active de 74 447 personnes ; 56 sont musulmans et 47 sont coptes. Puisqu'il n'est pas possible que la moitié des *kuttâb* soit tenue par des coptes (qui représentent 3,4 % de la population active), on peut en déduire qu'un certain nombre de maîtres d'école ont été classés ou se sont classés dans une autre catégorie : celle des *fiqi*, présente dans le tableau des professions du Caire dans une catégorie très large : « *fiqhis*, *imams*, prêtres ou rabbins » – d'autant plus que leur nom courant est *fiqi*, une déformation de *fiqhî*. Les *fiqi* sont au nombre de 2 058 dans cette catégorie, sur 4 671 personnes. L'hypothèse la plus probable est qu'un certain nombre d'entre eux sont effectivement des maîtres de *kuttâb*, sans que cette proportion puisse être établie. Environ 6 000 enfants de 5 à 14 ans sont enregistrés comme scolarisés [53], très majoritairement dans des *kuttâb*, dans la mesure où les écoles élémentaires gouvernementales ont presque toutes disparu depuis le début des années 1840. Le taux de scolarisation varie fortement en fonction de la place dans l'échelle sociale de la profession du père [54] et de la religion ; par ailleurs 34,2 % des fils de chef de ménage déclaré musulman sont scolarisés ; 86 % des enfants scolarisés sont musulmans. Un recensement n'est pas une statistique scolaire, il ne délivre pas les mêmes informations. Il donne cependant une précieuse indication sur le taux de scolarisation – et donc sur le nombre d'enfants scolarisés au Caire – ainsi que sur l'investissement dans l'éducation au milieu du XIX[e] siècle.

## LES PREMIERS PAS DE LA STATISTIQUE SCOLAIRE : 1867-1898

Les années 1850 ne livrent pas de chiffres concernant les écoles : l'administration qui s'occupe des écoles, le Dîwân al-madâris, disparaît entre 1854 et 1863. Il faut attendre l'accession au trône du petit-fils de Muhammad 'Alî, le khédive Ismâ'îl pour que les écoles et la statistique scolaire trouvent un terrain propice à leur développement. En 1867, un comité présidé par 'Alî Mubârak, qui est à la fois à la tête du Dîwân al-madâris et de l'administration des *waqf*, estime les *kuttâb* du Caire à 222 [55].

[51] Édouard Dor, *L'instruction publique en Égypte*, *op. cit.*, p. 213. Je n'ai pas davantage de renseignements sur ce rapport, que Dor est le seul à citer. (Information reprise par John Heyworth-Dunne, *op. cit.*, p. 359).

[52] Tel est le nom turc et littéraire de ces maîtres, appelés dans la langue vernaculaire « *fiqi* », une déformation de « *fiqhî*. »

[53] D'après le tableau « type d'activité selon l'âge et le sexe » du recensement de 1848 (archives informatiques du Cedej/Ghislaine Alleaume). Dans ce tableau, aucune fille n'est déclarée scolarisée.

[54] Les fils des enseignants d'al-Azhar sont scolarisés à 73%, ceux des *fiqhis*, imams, prêtres ou rabbins à 56,7%, mais les enfants des maîtres des écoles coraniques à 0%... Ghislaine Alleaume et Philippe Fargues, « La naissance d'une statistique d'État », *op. cit.*, p. 187.

[55] John Heyworth-Dunne, *op. cit.*, p. 361 et 369. Ce comité, composé de fonctionnaires et de notables, rédigea la loi du 10 *rajab* 1284 / 7 novembre 1867 sur l'instruction publique.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

La même année, un tableau récapitulatif de la situation de l'instruction publique en Égypte est présenté dans le pavillon égyptien de l'Exposition universelle de Paris ; ce tableau est repris par Charles Edmond dans *L'Égypte à l'Exposition universelle de 1867* [56] :

« *Statistique actuelle des écoles libres du Caire* :
« 39 *kouttabs* entretenus aux frais du *Divan-el-wakouf*, reçoivent 1 852 élèves, dont 571 sont défrayés de toute charge d'habillement et de nourriture ;
« 2 *kouttabs*, entretenus aux frais du ministre des finances, – 199 élèves – 44 habillés et nourris ;
« 53 *kouttabs* sur des fonds gérés par le *Divan-el-wakouf*, – 1 747 élèves – 767 habillés et nourris ;
« 29 *kouttabs* sur des fonds leur appartenant en propre, 1 102 élèves dont 446 habillés et nourris ;
« 137 *kouttabs* n'ont ni rentes ni subventions et reçoivent 4 438 élèves, dont aucun n'est défrayé.

Ainsi 259 *kouttabs* donnent l'instruction élémentaire à 9 338 élèves parmi lesquels 1 822 sont complètement entretenus soit par le Gouvernement, soit par la piété publique. »

Un rapport manuscrit d'Octave Sachot à Victor Duruy, sur « l'état des sciences, des lettres et de l'instruction publique en Égypte », daté de juin 1868, cite les chiffres communiqués par le « ministre » de l'époque, Chérif pacha, avec un total de 260 *kuttâb* au Caire ; la ventilation par catégories est identique à celle d'Edmond. Jusqu'en 1868, les seuls chiffres disponibles ne concernent que les *kuttâb* de la capitale. L'année suivante, en 1869, Regaldi [57] est capable de produire des chiffres pour une série de grandes villes, chiffres qui sont repris dans le premier volume de la *Statistique de l'Égypte* [58] de de Régny en 1870 : Le Caire, Alexandrie, Damanhour, Tanta, Zagazig, Mansoura, Ghizé, Benisouef, Medinet Fayoum et Minié. Le nombre total d'élèves fréquentant les écoles en question est estimé à 60 000.

Dans le second volume de la *Statistique de l'Égypte* [59] (1871), de Régny n'actualise pas les chiffres concernant les villes citées en 1870, mais ajoute des chiffres relatifs à certaines provinces (Galioub, Benha, Chibin, Abou Zabel, Kafr Ibiane, Kanka, Alag, Marg). En revanche, dans le troisième volume, publié en 1872, les « *kouttâb* » brillent par leur absence [60]. Il faut se tourner vers l'annexe statistique de l'ouvrage d'Édouard Dor, *L'instruction publique en Égypte*, pour trouver une « statistique des écoles arabes ou *kuttâb* », qui en un tableau d'une page et demie, donne les chiffres agrégés pour les *mudîriya*, leurs grandes villes et le reste (districts), en donnant le détail des écoles et des élèves, et en faisant des totaux par région administrative. Édouard Dor parvient à un nombre total de 44 199 élèves, dont 9 000 environ pour Le Caire, tout en précisant qu'il faut plus probablement l'élever à 60 000 pour tenir compte du sous-enregistrement et des régions non inspectées.

[56] Charles Edmond, *L'Égypte à l'Exposition universelle de 1867*, Paris, Dentu, 1867, p. 307.
[57] Regaldi, *Notice sur les établissements d'instruction publique en Égypte*, Le Caire, 1869, cité par John Heyworth-Dunne, *op. cit.*, p. 383.
[58] De Régny, *Statistique de l'Égypte. Première année, 1870*, Alexandrie, Imprimerie française Mourès et C[ie], square Ibrahim, 1870.
[59] *Id.*, *Statistique de l'Égypte. 1871*, Alexandrie, Imprimerie française Mourès et C[ie], 1871.
[60] *Id.*, *Statistique de l'Égypte. 1872*, Alexandrie, Imprimerie française Mourès et C[ie], 1872.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

En février 1873 est publié en arabe un *Récapitulatif statistique sur les écoles publiques et les maktab privés* [61], un document imprimé de seize pages (fig. 2). Il se présente comme une énumération des écoles inspectées, classées en fonction du degré de dépendance au gouvernement et du mode de financement. Sur la moitié droite de chaque page, trois à quatre colonnes reprennent, de page en page, les chiffres d'élèves inscrits et présents, même si les données concernant les inscrits ne sont présentes que pour les établissements dépendant directement du gouvernement. Les élèves de différentes catégories sont additionnés les uns aux autres au fil des pages, pour donner un résultat agrégé final de 79 300, comprenant par exemple les élèves de l'École polytechnique comme ceux des écoles chrétiennes, des *maktab* et des *kuttâb* de chaque village inspecté. La moitié gauche de chaque page consiste en une série de paragraphes de longueurs variées qui listent les écoles en précisant leur localisation approximative, leur mode de financement, et éventuellement le contenu des études, le nombre de professeurs ou de filles, et d'autres détails, comme une ventilation interne des élèves en fonction de la langue étrangère qu'ils étudient ou en fonction de leur école juridique, pour les étudiants d'al-Azhar. L'intérêt de ce document tient donc au fait qu'il hésite entre le tableau statistique – la volonté de présenter le maximum de chiffres – et l'énumération des établissements avec leurs caractéristiques précises, tirées des rapports d'inspection. Ce qui apparaît clairement aussi à sa lecture, c'est l'hétérogénéité des types d'établissements. Enfin, en ce qui concerne plus précisément les *kuttâb*, il faut les chercher dans la section « *maktab* civils dans les villages et les chefs-lieux aux frais des familles », et ils sont ensuite répartis dans les sous-sections suivantes : Le Caire, Alexandrie, chefs-lieux du Delta, *mudîriya* du Delta, *mudîriya* de Haute-Égypte, mais mêlés aux écoles et *maktab* étrangers aux frais des familles du Caire et d'Alexandrie. Les *maktab* étrangers sont recensés un à un avec leur nom et leur localisation, cependant que les *maktab* des chefs-lieux et villages n'apparaissent pas individuellement, mais seulement de manière agrégée. Les données pour le Delta sont plus précises que celles pour le Sud de l'Égypte, puisqu'y apparaît la distinction entre les chefs-lieux et les villages. La présentation même des données montre la manière dont l'inspection s'est élargie progressivement, du Caire et d'Alexandrie, vers les chefs-lieux du Delta, puis vers les villages du Delta et du Sud.

La *Statistique de l'Égypte* [62], publiée en 1873 sans mention du nom de de Régny, est un volume spécial pour l'anniversaire des dix ans de règne du khédive Ismâ'îl. Elle se présente comme un rapport au khédive soumis par le ministre de l'Intérieur, Ismâ'îl Sâddik pacha, dont dépend le Bureau central de statistique. L'instruction publique occupe 4 pages sur 86 dans l'introduction et 13 pages sur 315 dans les tableaux. Ceux-ci reprennent en les résumant les catégories et les chiffres du rapport en arabe cité juste au-dessus, pour le nombre d'écoles et d'élèves. Pour les *maktab ahlî*, appelés « collèges nationaux », ils sont répartis en six tableaux, pour Le Caire [63], Alexandrie, chefs-lieux de Basse et de Haute-Égypte, villages de Basse et de Haute-Égypte [64]. Enfin, dans un autre tableau, sont présentés

[61] *Natîja ihsâ'iya li-l-madâris al-malikiya wa-l-makâtib al-ahliya*, imprimé sur les Presses des écoles royales en 1289 de l'Hégire, soit 1873 (la date du rapport est citée dans la *Statistique de l'Égypte* de 1873, voir ci-dessous).

[62] Ministère de l'Intérieur, *Statistique de l'Égypte. Année 1873–1290 de l'Hégire*, Le Caire, Mourès et C^ie^, imprimeurs-éditeurs, 1873.

[63] Tableau n° 151, VI. L'auteur amalgame dans le chiffre des élèves du Caire, les élèves de *maktab/kuttâb* et les étudiants d'al-Azhar.

[64] Donc, contrairement au *Récapitulatif* de 1873, la distinction est faite également pour la Haute Égypte entre les chefs-lieux et les villages.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

les résultats aux examens de 1872. Les élèves des « collèges nationaux » du Caire et d'Alexandrie sont classés dans les catégories suivantes pour la récitation du Coran : extrêmement bien/très bien/bien/médiocre/mal. En outre, le nombre d'élèves ayant fini le Coran est donné, 807 sur 8 481 élèves examinés [65].

En 1875, un nouveau *Récapitulatif statistique général des écoles et des maktab dans le territoire égyptien en l'an hilâlien 1292* est publié en arabe, sur les Presses des écoles royales [66]. C'est une traduction arabe de l'ouvrage publié par le « ministère de l'Instruction publique [67] », la même année, intitulé *Statistique des écoles civiles* [68], avec une introduction rédigée par Édouard Dor [69]. Le titre VI traite des « écoles primaires arabes / inspectées dans les grandes villes et les provinces » et couvre les pages 17 à 135.

Les deux versions présentent les mêmes données, mais disposées différemment. En français, les données sont tabulées en sept colonnes, dont cinq de chiffres – le tableau est matérialisé typographiquement par des lignes verticales et un cadre. La première colonne liste les « localités » par ordre alphabétique, la seconde les « noms des instituteurs » par lesquels les différents *kuttâb* d'une localité sont identifiés, la troisième et la quatrième donnent le nombre de maîtres et d'élèves pour chaque *kuttâb*, enfin les trois dernières font les totaux par ville et village des écoles, maîtres et élèves. Les totaux sont reportés de page en page pour aboutir au sous-total du district, puis au total de la région. Dans la version arabe (fig. 3), les données sont seulement tabulées, sans lignes verticales ou cadre – reprenant la présentation du rapport de 1872, mais sans les détails afférents à chaque école. Les noms des villages sont indiqués entre parenthèses et par ordre alphabétique ; chaque *kuttâb* est également caractérisé par le nom du maître (éventuellement précédé du titre de *chaykh*, qui n'est jamais mentionné dans la version française). Lorsqu'il y a plusieurs *kuttâb* dans un village, le lecteur est face à neuf colonnes de chiffres : le triplé *khoja/maktab/talâmiza* pour chaque *kuttâb*, puis le total pour le village, puis la reprise pour le *markaz* (district), enfin le total pour la région à la fin. Les contraintes typographiques rendent la version arabe plus difficile à lire.

L'introduction d'Édouard Dor est intéressante pour les précisions qu'elle donne sur les difficultés de la collecte des chiffres par les inspecteurs, malgré lesquelles il interprète la variation des chiffres comme un progrès imputable à l'action du khédive :

> *L'inspection des Écoles étant aujourd'hui terminée dans les provinces et gouvernorats d'Égypte, d'Alexandrie à Wadi-Halfa, le ministère de l'Instruction publique est à même de publier une statistique bien plus complète que celle des années précédentes. Les totaux obtenus pour 1875 donnent une augmentation de 27 722 élèves, provenant, non seulement de l'extension réelle que prennent les écoles, mais surtout du soin plus particulier apporté aux inspections et du fait que nous avons joint à la statistique des écoles égyptiennes proprement dites, tous les renseignements que nous*

[65] Tableau nº 153.

[66] *Natîja ihsâ'iya 'umûmiya li-l-madâris wa-l-makâtib bi-l-qutr al-misrî 'an sanat 1292 hilâliya*, Le Caire, Matba'at al-madâris al-malikiya, 1292/1875.

[67] Le Dîwân al-madâris a été entre temps rebaptisé Dîwân al-ma'ârif, pompeusement traduit par « ministère de l'Instruction publique ».

[68] Ministère de l'Instruction publique, *Statistique des écoles civiles*, Le Caire, Typographie parisienne L. Jablin, Boulevard Clot-Bey, 1875.

[69] L'introduction de la version arabe est une traduction littérale de l'introduction de Dor.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

*avons pu réunir sur les établissements d'éducation de la colonie européenne et des communautés religieuses. Malgré la peine que nous avons prise pour arriver à l'exactitude la plus absolue, les chiffres que nous donnons sont encore au-dessous de la vérité pour ce qui concerne les écoles étrangères et surtout pour les petites écoles de province. Les premières, ne relevant pas du ministère, n'ont pas toutes apporté leur contingent, et un certain nombre d'entre elles n'ont pu figurer sur nos listes, faute de renseignements suffisants. Les petites Écoles de province ne comprennent pas toujours le but d'une inspection régulière, et beaucoup se cachent par défiance pour toute innovation. D'un autre côté, l'inspection de plus d'une province ayant été faite au moment des récoltes ou de la plus haute crue du Nil, alors que toute la population se porte dans les champs ou sur les digues, les chiffres obtenus se trouvent beaucoup plus faibles que la fréquentation moyenne de l'année. Tels qu'ils sont, les résultats que nous soumettons aujourd'hui au public prouvent un accroissement rapide qui montre combien sont fructueux et persistants les efforts faits par Son Altesse le Khédive pour la propagation de l'instruction.*

L'inspection de 1875 est la première qui touche à peu près l'ensemble du pays, malgré les limites soulignées par Dor lui-même. L'inspection suivante n'a lieu que trois ans plus tard, en 1878. Elle n'est pas publiée à part, mais à l'intérieur de l'*Essai de statistique générale de l'Égypte* [70] que publie Amici bey en 1879. Entre ces deux dates, il semble qu'aucune statistique scolaire n'ait été publiée, sans doute en raison de la crise financière et de la mise sous tutelle du gouvernement égyptien par les puissances européennes. La statistique des « écoles primaires arabes » occupe quarante pages, et est placée avant les statistiques concernant les « écoles civiles municipales », les « écoles civiles gouvernementales », et autres écoles (des mosquées, des aveugles, des filles, des colonies étrangères et des communautés religieuses).

Les données sont disposées sous forme de tableaux simplifiés comparés à ceux produits par Dor en 1875, dans une petite casse et en deux ensembles de cinq colonnes sur chaque page. Pour chaque « moudirieh », elle-même divisée en « kism », les villages sont cités par ordre alphabétique. Les quatre colonnes de chiffres donnent le nombre des écoles et d'élèves pour 1875 et 1878, ce qui permet la comparaison entre les deux séries de chiffres. L'identité des responsables d'école a disparu, au profit d'une vision synthétique et diachronique. La mise en correspondance des deux séries de chiffres pour 1875 et 1878 fait ressortir, de manière particulièrement vive, la différence entre les deux inspections : de nombreux villages ne présentent pas de données pour 1875 – ce qui indique soit qu'un ou plusieurs *kuttâb* a été créé dans ce village dans l'intervalle (hypothèse généralement retenue car elle illustre le « progrès »), soit que, pour une raison ou une autre, le *kuttâb* n'avait pas été enregistré la première fois (ce qui paraît le plus probable). 4 685 *kuttâb* ont été recensés en 1875 et 5370 en 1878, soit une « augmentation » de 685 *kuttâb*, mais 561 villages comptant au moins un *kuttâb* en 1878 n'en comptaient aucun en 1875 – ou plus probablement n'avaient pas été visités [71]. En sens inverse, 78 villages

[70] F. Amici, *Essai de statistique générale de l'Égypte. Années 1873, 1874, 1875, 1876, 1877*, Le Caire, Typographie de l'état-major général égyptien, 1879, vol. 2.

[71] Certains districts sont particulièrement touchés par le phénomène : Damanhour et El-Atf en Béhéra, le second Kesm de Guiseh, Calioub en Calioubieh, Dakarnes et Simbellawin en Dakahlieh, Beni-Suef et Beba, Abnoub dans la moudirieh d'Assiout (orthographe du document).



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

ne comptent aucun *kuttâb*, alors qu'ils en comptaient en 1875 [72]. Dans le commentaire qui fait suite à ces tableaux, Amici n'hésite pas à calculer à partir de ces chiffres des pourcentages de progression et des comparaisons avec les pays européens : l'enjeu est bien de « constater les progrès vraiment satisfaisants faits dans ces dernières années [73] ».

Il n'y a pas d'inspection des écoles non gouvernementales entre 1878 et 1887. Dans un premier temps, sous le règne du nouveau khédive Tawfîq pacha, période d'effervescence au ministère de l'Instruction publique, se succèdent les rapports et les projets d'envergure. Le *nâzir* du ministère 'Alî pacha Ibrâhîm rédige un premier rapport remis en mai 1880, dans lequel il souligne l'insuffisance des moyens financiers du ministère, la nécessité de développer un réseau d'écoles primaires, et la modernisation des programmes, mais où il ne parle pas des *kuttâb*. Aucune statistique n'est mobilisée dans ce rapport. À la suite de ce rapport, une commission[74] est mise en place avec pour mission de préparer un rapport complet, qui sera remis en décembre 1880. Ce *Rapport de la commission pour les réformes dans l'organisation de l'instruction publique*, à partir des statistiques de 1875 et de la proportion d'écoles par rapport à la population, affirme que « ces écoles sont insuffisantes et que l'éducation qu'elles offrent est insuffisante [75] ». Le remède – « hypothétique » – préconisé consiste à créer des écoles de trois niveaux dans les villages et les villes, à appliquer enfin les dispositions de la loi de 1868, et à instituer au sein des provinces un « conseil scolaire » chargé de lever une taxe et d'administrer les écoles de la province, cependant que la pédagogie resterait l'apanage du ministère [76]. Mais les années qui suivent voient les ministres défiler, un budget en baisse, et peu de changements. 'Abd al-Rahmân Ruchdî signe un premier rapport sur l'activité de son ministère en 1886 : *Exposé des réformes effectuées pendant l'année 1885 ou en cours d'exécution dans l'enseignement public* [77] ; les annexes, signées par le sous-secrétaire d'État, Yacoub Artin, comportent plusieurs tableaux statistiques mais qui concernent seulement les écoles dépendant du ministère ou entretenues aux frais des *waqf*. La problématique centrale est bien celle du caractère gratuit ou payant des écoles étatiques. Le *Deuxième rapport à Son Altesse le Khédive sur l'enseignement public en Égypte en 1886* [78] comprend à peu près les mêmes données statistiques, ainsi qu'une liste des livres en arabe utilisés dans toutes les écoles du gouvernement. Le *Troisième rapport à Son Altesse le Khédive sur l'enseignement public en Égypte* [79], sur l'année 1887, comprend en annexe une statistique générale des écoles en Égypte pour 1886-1887. Dans l'introduction de l'annexe, Ruchdî écrit :

> *Désirant mettre […] sous Ses yeux un aperçu général de l'état de l'instruction publique en Égypte, mon département s'est occupé à recueillir depuis deux ans tous les matériaux nécessaires pour la*

[72] Le district de Simbellawin, en particulier, présente des lacunes en 1878.

[73] F. Amici, *Essai de statistique*, *op. cit.*, vol. 2, p. 226.

[74] La « Qûmisiyûn » comprend, outre son président 'Alî pacha Ibrâhîm, 'Abdallah pacha Fikrî, Larmée pacha, Sâlim pacha Sâlim, Rogers bey, Vidal bey et Dor bey. John Heyworth-Dunne, *op. cit.*, p. 429.

[75] *Ibid.*, p. 430.

[76] Cette réforme administrative sera finalement mise en place en 1910.

[77] Ministère de l'Instruction publique, *Exposé des réformes effectuées pendant l'année 1885 ou en cours d'exécution dans l'enseignement public*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1886 (signé par « Abdarahman Rouchdy »).

[78] Ministère de l'Instruction publique, *Deuxième rapport à Son Altesse le Khédive sur l'enseignement public. 1886*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1887.

[79] Ministère de l'Instruction publique, *Troisième rapport à Son Altesse le Khédive sur l'enseignement public. 1887*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1888.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

*publication d'une statistique détaillée des écoles de tout genre existant dans ce pays. Cependant les dimensions considérables qu'aurait prise cette publication exigeant des frais trop élevés pour les ressources dont nous disposons, il a été décidé que nous nous bornerions pour le moment à en extraire les données générales les plus importantes, que j'ai l'honneur de soumettre ci-après à Votre Altesse.*

Il confirme ainsi la faiblesse budgétaire et humaine du ministère pour réaliser l'inspection comme pour en publier les résultats intégraux. En ce qui concerne en particulier les « petites écoles », l'auteur note qu'elles ont augmenté en nombre entre 1875 et 1887 (de 4 685 à 7 142), alors que le nombre des élèves augmente très peu (111 896 à 120 121). Il écrit donc : « Cet accroissement implique cependant nécessairement une progression analogue dans le nombre des élèves, et il est plus que probable que les relevés officiels faits dans le courant des années 1886 et 1887, n'ayant pas eu lieu simultanément sont bien au-dessous de la moyenne réelle du chiffre de la fréquentation de ces écoles, laquelle est sujette à de notables variations, surtout dans les villages. » La statistique des « écoles élémentaires arabes » est présentée sous la forme d'un unique tableau, présentant pour les *moudiriehs* et les gouvernorats le nombre d'écoles, de maîtres et d'élèves pour les deux années comparées, 1875 et 1887 [80]. Le quatrième et le cinquième rapports, sur les années 1888 et 1889 [81], comportent uniquement des statistiques des écoles gouvernementales, avec comme problématique centrale les problèmes budgétaires du ministère de l'Instruction publique : le caractère gratuit ou payant de ces écoles, le coût de chaque école, les recettes, les traitements et dépenses, etc.

Dans l'ouvrage qu'il publie en 1890, le sous-secrétaire d'État à l'instruction publique, Yacoub Artin [82], consacre une longue annexe aux « données statistiques [83] », qu'il introduit de la manière suivante : « Il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de se rendre un compte exact de la diffusion, plus ou moins grande, de l'instruction parmi la population de l'Égypte, et des progrès réalisés, sous se rapport, dans une période donnée de temps. » Il cite trois sources principales : la statistique des écoles publiques de 1875, le recensement de la population de 1882 où un chapitre du troisième volume consacré à l'instruction publique est annoncé (sans qu'il semble finalement avoir été publié), et l'annexe statistique du *Troisième rapport* de 1888, tous documents officiels qui « ne peuvent […] offrir que des données approximatives et incomplètes ». Malgré ces difficultés, il se permet de recalculer le nombre d'élèves de 1887 à partir des données de 1875 (dont l'incomplétude a été aperçue plus haut) et de l'augmentation du nombre de *maktab* enregistrés (170 000 au lieu de l' « anomalie » 120 000 élèves). Il infère en passant des résultats du recensement de 1882 le nombre d'enfants qui « fréquentent les écoles primaires communales », censé être équivalent au nombre d'« enfants de cinq à dix ans

[80] Peut-être Ruchdî ne cite-t-il pas les chiffres de l'inspection de 1877, donnés par Amici bey, parce que le chiffre des élèves de 1877 (137 545) est supérieur à celui de 1887 (120 121).

[81] *Quatrième rapport à S. A. le Khédive sur l'enseignement public en Égypte. Année 1888*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1889 ; *Cinquième rapport à S. A. le Khédive sur l'enseignement public en Égypte. Année 1889*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1890.

[82] Haut-fonctionnaire et membre de l'Institut égyptien, arménien et fils d'un haut-fonctionnaire de Muhammad 'Alî, il a fait ses études en France.

[83] Yacoub Artin, *L'instruction publique en Égypte*, Paris, Ernest Leroux, 1890 ; l'annexe A occupe les pages 151 à 165. C'est le texte d'une communication faite à l'Institut d'Égypte le 7 décembre 1888.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

sachant lire et écrire », soit 154 839. Puis à partir de l'estimation de Bowring (1840), il calcule des taux de croissance sur le demi-siècle (4 % par an entre 1840 et 1875, 5 % par an entre 1875 et 1882) et conclut : « Il n'est pas admissible que cette progression diminue et tombe à 3 % de 1882 à 1887 ; car nous sentons que, dans cette dernière période, les efforts faits sont plus considérables, ou, tout au moins, aussi considérables que par le passé, bien que l'on ne puisse les prouver, faute d'éléments sûrs servant de base à cette démonstration [84]. » Il insiste plusieurs fois sur le fait qu'il craint que les données soient erronées, mais qu'il ne doute pas qu'elles soient proches de la vérité cependant. L'objectif est clairement de démontrer le progrès de l'Égypte en matière d'instruction publique d'abord « par la force de la volonté d'un homme de génie », jusqu'à son époque (et sa propre action) :

> *Sans nous livrer plus longuement à des recherches statistiques plus ou moins appuyées sur des faits ou des informations souvent imparfaites, qui pourraient être contredits, pour les raisons que nous indiquons nous-mêmes au début de cette étude, il n'est pas, cependant, téméraire d'affirmer que la culture de l'esprit a fait, depuis cinquante ans, des progrès extraordinaires en Égypte ; il n'est pas téméraire, non plus, de déclarer, comme chose certaine, selon toutes les prévisions humaines, que l'extension de nos relations commerciales et industrielles avec les nations européennes étant donnée, l'instruction publique, ne peut que progresser très rapidement et dans les mêmes proportions* [85].

Même s'il a mis « tous [ses] soins à y apporter la plus scrupuleuse exactitude et la plus entière sincérité », Yacoub Artin ne peut que reconnaître que ses calculs reposent sur des données peu fiables, mais l'objectif prime sur les moyens : il faut montrer les progrès réalisés, et si les chiffres ne le disent pas, il faut redresser les chiffres.

Un nouveau recensement est opéré en 1893, à la suite d'une « circulaire du ministère de l'Intérieur adressée aux *moudiriehs* et gouvernorats le 29 août 1892 » ; pas davantage que celui de 1887, il n'a été publié *in extenso*. La seule trace que j'en ai trouvée est une plaquette publiée par Amîn bey Sâmî, directeur de l'école primaire de Nasrieh, à l'occasion de l'Exposition nationale égyptienne d'Alexandrie de 1894 [86]. Ce fascicule se présente sous la forme d'un grand tableau ; horizontalement, les « *moudiriehs* » de Basse puis de Haute-Égypte, les gouvernorats et les oasis ; et verticalement, les recensements de 1875 et 1878 (écoles, étudiants), et le recensement de 1893, détaillant le nombre de villages, de bourgs, de districts (« *markaz* » ou « *qesm* »), d'écoles ou « *makateb* [87] », le nombre d'habitants d'après le recensement de 1882, sur la moitié gauche, et sur la moitié droite, les maîtres et maîtresses (en fonction de la religion : musulmans, chrétiens, israélites) et les étudiants (garçons et filles, avec le détail de la religion pour chacune de ces deux catégories). Tout d'abord, cette statistique

[84] *Ibid.*, p. 158.

[85] *Ibid.*, p. 164-165.

[86] Amin bey Sami, *Statistique comprenant 1° l'état de l'enseignement en Égypte, d'après les recensements de 1875 et 1878, 2° le nombre du corps enseignant, écoles, étudiants, makatebs et kattatibs de l'Égypte, tirés des détails du recensement officiel de 1893, fait à la suite d'une circulaire du ministère de l'Intérieur adressée aux moudiriehs et gouvernorats le 29 août 1892, 3° la confrontation de l'état actuel de l'enseignement en Égypte avec quelques autres états, présenté à S. A. le Khédive, le jour de l'inauguration de l'Exposition nationale égyptienne d'Alexandrie (Section du ministère de l'Instruction publique)*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1894. La plaquette est datée, à l'intérieur, du 22 avril 1894.

[87] Je respecte la graphie de l'auteur. *Makateb* est pour *makâtib*, pluriel de *maktab*.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

additionne les élèves de tous types d'écoles (*kuttâb*, écoles gouvernementales, écoles étrangères), sans distinction ; ensuite, le tableau associe aux éléments scolaires une série d'éléments géographiques et démographiques ; enfin, c'est la première statistique différenciant clairement le sexe des élèves. Jusque là, l'enseignement des filles était traité à part, comme un chapitre important malgré le très faible nombre de filles scolarisées ; les 13 455 élèves enregistrées représentent 6,84 % du total des élèves, et 68% d'entre elles sont chrétiennes. Pour la première fois, donc, les filles sont intégrées dans un tableau sur le même plan que les garçons ; dorénavant, les tableaux statistiques relatifs aux *kuttâb* comme aux autres écoles reprendront cette distinction de genre. Les élèves sont également classés en fonction de la religion, critère qui a été préféré au type d'école fréquentée, plus fréquemment usité.

## LA STATISTIQUE DES *KUTTÂB* SUBVENTIONNÉS : 1898-1915

Le document statistique suivant est un rapport complet rédigé par Husayn Ruchdî bey, le responsable de l'inspection, dans le bureau arabe du ministère de l'Instruction publique, et publié simultanément en langues arabe et française en 1899 [88]. Il traite dans une première partie des *kuttâb* placés sous la direction du ministère de l'Instruction publique de juillet 1889 jusqu'à fin 1898 ; et dans une deuxième partie des *kuttâb* qui ont demandé la subvention en 1898.

Ce rapport, comme son titre l'indique, fait le point sur une politique qui a été menée depuis 1894 en direction des *kuttâb* financés par les *waqf* et qui avaient été transférés au gouvernement, les *kuttâb* « traditionnels » en 1889 et les *kuttâb* « modernisés » en 1897 [89]. Après avoir démontré l'amélioration de l'éducation dans les *kuttâb* placés sous la direction de l'État, il analyse l'application, pour la première année en 1898, de la politique décidée par la circulaire du 9 décembre 1897. Cette analyse se fonde sur la mise en œuvre de nombreux tableaux résumant les résultats de l'inspection auxquels sont soumis les *kuttâb* demandant une subvention. Une première série de tableaux détaille le nombre de *kuttâb* qui demandent la subvention par rapport à l'ensemble des *kuttâb*, pour les *qism* du Caire, les *mudîriyât* et les *muhâfazât* de Basse et Haute-Égypte [90]. Au total, 301 *kuttâb* demandent la subvention sur un total de 9 404 pour tout le pays.

Les tableaux suivants résument l'état des locaux, le niveau des enseignants, le classement des élèves (divisés en fonction du sexe), la nature de l'enseignement, les matières enseignées, la qualité de la direction, et enfin la récapitulation du classement des *kuttâb* avec la subvention qu'ils méritent. Ces tableaux concernent d'abord l'ensemble de l'Égypte, puis Le Caire, la Basse et la Haute-Égypte. Chacune de ces trois régions a été visitée par une commission d'inspection composée d'un inspecteur

[88] Husayn Ruchdî, *Taqrîr, awalan 'an al-katâtîb al-latî tudîruhâ nizârat al-ma'ârif al-'umûmiya munzu chahr yûliya 1889 ilâ nihâyat sanat 1898, thânian 'an al-katâtîb al-latî talabat al-i'âna fî sanat 1898, thâlithan mulhaqât*, [Rapport, premièrement sur les *kuttâb* que dirige le ministère de l'Instruction publique depuis le mois de juillet 1889 jusqu'à la fin de l'année 1898, deuxièmement sur les *kuttâb* qui ont demandé la subvention en 1898, troisièmement annexes], Grande imprimerie officielle à Bûlâq al-hamiya du Caire, 1316 de l'hégire / 1899 de l'ère chrétienne.

[89] *Ibid.*, p. 5-19.

[90] *Ibid.*, p. 20-22.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

et d'un adjoint [91]. Ces tableaux sont très élaborés sur le plan graphique et témoignent de la volonté de l'auteur de présenter les données sous cette forme condensée. Le document se termine avec trois tableaux qui listent tous les *kuttâb* subventionnés, dans les trois régions habituelles, et même la version arabe a adopté une forme très proche de la version française de la *Statistique des écoles civiles* publiée par Édouard Dor en 1875. Les neuf colonnes, séparées par des lignes verticales, comprennent les données suivantes : le numéro d'ordre donné aux *kuttâb* lors de leur inspection (ils sont classés selon ce numéro) ; les *kuttâb* sont identifiés soit par le nom du *chaykh* soit par le nom du local ; le district où ils sont ; le montant de la subvention attribuée ; le nombre d'enfants (garçons, filles, total) ; niveau de la subvention (premier ou second). Ce tableau ne couvre que six pages dans sa première version, et dépassera les six cents pages dix ans plus tard.

La publication de recueils statistiques sur les *kuttâb*, en arabe et de taille croissante, est parallèle à l'extension progressive de la politique de subvention. Les recueils, publiés chaque année, s'épaississent pour deux raisons : ils reprennent à chaque fois toutes les données antérieures, et le nombre de *kuttâb* concerné augmente. Il faut noter que ces recueils ne traitent que des *kuttâb* qui demandent officiellement une subvention – qu'ils l'obtiennent ou non ensuite – et non pas tous les autres qui n'en demandent pas. Ces recueils comprennent des tableaux qui listent les écoles une à une : elles sont précédées de leur numéro d'inspection et identifiées par le nom du maître ou du *kuttâb* et par leur localisation ; pour chacune d'elle, est présente la série des années où la subvention a été demandée, le niveau de la subvention accordée ou le refus de l'accorder (et ce qui permet de la calculer : le nombre d'élèves, garçons et filles), le montant de la subvention annuelle, et enfin l'éventuelle cessation d'activité de l'école (fig. 4). Les écoles sont classées par *mudîriya* ou gouvernorat, et par district à l'intérieur de celles-ci. Ces tableaux, publiés seulement en arabe, servent principalement, dans le cadre de la gestion du système de subvention, à mettre au clair et en perspective l'historique de chaque *kuttâb* quant à ses effectifs et à la subvention, de manière à interpréter son évolution, positive ou non.

Des tableaux récapitulatifs permettent aussi d'avoir une vue d'ensemble de la mise en œuvre de la politique de subvention, de 1889 jusqu'à la date de publication du recueil. Le premier tableau du volume de 1906, par exemple, reprend pour les « *kuttâb* qui suivent la direction du ministère depuis l'année 1889 jusqu'à l'année 1906 », le nombre d'écoles, le nombre d'élèves selon le sexe, le nombre de maîtres (*fuqahâ'*) et d'adjoints (*'urafâ'*) selon le sexe également, et le total pour chaque année [92]. L'objectif de tels tableaux est clairement de montrer l'extension de la politique scolaire, et ses effets notamment sur l'augmentation de la proportion de filles et de femmes, parmi les élèves et les enseignants. Un autre tableau, concernant le nombre d'élèves des *kuttâb* subventionnés, par année et par *mudîriya/muhâfaza*, est présenté sur une page qui se déplie. Puis le volume liste l'ensemble des *kuttâb* inspectés, subventionnés ou non pour chacune des années où ils ont demandé (sans forcément l'obtenir) la subvention. Les années 1907 et 1908 sont également l'objet de telles parutions, mais le

[91] Deux inspecteurs sont issus de Dâr al-'ulûm et un de l'École polytechnique, les trois adjoints sont des enseignants à l'École normale khédiviale dont les fonctions n'avaient pas encore commencé.

[92] Ministère de l'Instruction publique, *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb fî sanat 1906* [Statistiques des *kuttâb* en 1906], Le Caire, Imprimerie officielle au Caire, 1906, p. 1. Publié en 100 exemplaires.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

volume de 1909 est tellement fourni qu'il ne paraît qu'en 1913 [93] : il fait 699 pages. Il est publié en 2 000 exemplaires. La même année, paraît un récapitulatif fort riche, publié par une autre équipe du ministère [94]. Il se donne pour une transcription en tableaux des rapports d'inspection des inspecteurs du ministère auprès des *kuttâb* ayant demandé la subvention, sous une forme proche du *Rapport sur les kuttâb* de Ruchdî (1899). Des tableaux synthétiques et diachroniques traitent du nombre de *maktab* recevant telle ou telle subvention, du nombre d'élèves de chaque sexe dans tel ou tel type de *maktab*, de la religion des élèves, de la subvention la plus faible, la plus élevée et moyenne, distribuée chaque année, du nombre de *maktab* fermés au cours de la deuxième inspection annuelle, du nombre de *maktab* islamiques et non islamiques, réservés aux filles ou aux garçons, de la qualité des locaux, du mobilier scolaire, du sexe des enseignants, de leur réussite à l'examen institué en 1906, des matières d'enseignement, de l'âge des enfants ayant mémorisé la totalité du Coran, de la compétence des enseignants, de la qualité de la direction, de la méthode d'enseignement, du niveau des élèves en calligraphie, en dictée, en calcul. Contrairement au rapport de Ruchdî, ce volume ne contient que des tableaux statistiques. L'année suivante, les mêmes statistiques générales des *maktab* sont publiées, avec une ligne de plus dans chaque tableau pour l'année supplémentaire [95].

## LES STATISTIQUES SCOLAIRES DU BUREAU CENTRAL DE LA STATISTIQUE

Parallèlement à ces publications en arabe du ministère de l'Instruction publique [96], à partir de 1906, comme cela a été vu précédemment, le Bureau central de la statistique, dépendant du ministère des Finances, commence à publier un recensement scolaire, réalisé par ses soins. Un premier volume rétrospectif est publié en anglais en 1906 [97], qui couvre la période 1880-1904 : il fait la jointure avec l'*Essai de statistique* d'Amici bey (1879). La série commence réellement en 1907 avec le *Statistical Return of Pupils Attending Public and Private Schools in Egypt for the Year 1906-1907* [98]. Il est publié simultanément en anglais et en arabe [99]. Deux appendices concernent les *kuttâb*, le premier donnant le nombre de *kuttâb*, d'enseignants, d'élèves par sexe, dans les *kuttâb* gouvernementaux et

[93] Ministère de l'Instruction publique, *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb al-misriya fî sanat 1909* [Statistiques des *kuttâb* en 1909], Le Caire, Imprimerie officielle au Caire, 1913.

[94] Ministère de l'Instruction publique, Inspection des *makâtib*, *Ihsâ'iyât 'umûmiya 'an al-makâtib al-misriya li-ghâyat sanat 1912* [Statistiques générales des *maktab* égyptiens jusqu'en 1912], Le Caire, Imprimerie officielle en Égypte, 1913. Le premier tableau des deux volumes montre les mêmes chiffres, même si l'intitulé reprend « *maktab* » dans un cas et « *kuttâb* » dans l'autre. Les deux termes s'appliquent à la même réalité ; où l'on voit le flottement terminologique à cette époque.

[95] Ministère de l'Instruction publique, inspection des *makâtib*, *Ihsâ'iyât 'umûmiya 'an al-makâtib al-misriya li-ghâyat sanat 1913* [Statistiques générales des *maktab* égyptiens jusqu'en 1913], Le Caire, Imprimerie officielle en Égypte, 1914.

[96] Il faut signaler que le ministère de l'Instruction publique publie également de petits volumes de statistiques sur ses propres écoles, sur les effectifs, la langue d'enseignement, les résultats aux certificats d'études primaires et secondaires, les carrières.

[97] Ministère des Finances, *Statistical Return 1880-1904*, Le Caire, 1906 ; cet ouvrage est mentionné dans la bibliographie de Robert Ilbert, dans *Alexandrie 1830-1930. Histoire d'une communauté citadine*, Le Caire, Ifao, 1996 (2 vol.), mais je n'ai pas pu le consulter à ce jour.

[98] Ministère des Finances, *Statistical Return of Pupils Attending Public and Private Schools in Egypt for the Year 1906-1907*, Le Caire, National Printing Department, 1907. Ce volume est numéroté C-1.

[99] Ministère des Finances, *Ihsâ' al-talâmiz al-mawjûdîn bi-l-madâris al-'umûmiya wa-l-khusûsiya bi-l-qutr al-misrî fi-l-sana al-maktabiya 1906-1907* [Statistique des élèves présents dans les écoles publiques et privées dans le territoire égyptien pour l'année 1906-1907], Le Caire, Imprimerie officielle au Caire, 1907. Numéroté J-1.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

sous inspection (ayant obtenu ou non la subvention), le second le nombre de *kuttâb*, d'enseignants, d'élèves, par *kuttâb* gouvernemental ou inspecté, pour les gouvernorats et les *mudîriya*, pour les années 1901-1906. Ces statistiques n'ont pas été produites par la direction de la statistique du ministère des Finances, mais communiquées par le ministère de l'Instruction publique. C'est ce qui apparaît clairement dans le volume suivant [100], dans l'introduction :

> *Malheureusement cette liste n'est pas exhaustive pour les écoles du pays dans la mesure où il existe un certain nombre de* kuttâb *privés concernant lesquels aucune information n'est disponible.*
>
> *En outre, les chiffres pour les* kuttâb*, publiés par le ministère de l'Éducation, compris sous le titre «* Kuttâb *sous inspection du gouvernement » ne reposent pas sur une base quelconque rendant possible un traitement statistique. Ils donnent le nombre de* kuttâb *annuellement inspectés par les inspecteurs du département de l'éducation avec le nombre d'enseignants dans ces* kuttâb *qui reçoivent une subvention du gouvernement.*
>
> *Comme, par ailleurs, le nombre de* kuttâb *inspectés varie d'année en année de même que les écoles choisies pour l'inspection, la comparaison des résultats d'une année à l'autre est manifestement impossible.*
>
> *Par voie de conséquence, les chiffres incomplets publiés concernant les* kuttâb *inspectés sont reproduits dans l'appendice (p. 219-222) pour référence seulement et ne font d'ailleurs pas partie du relevé.*
>
> *Il faut espérer, d'un point de vue statistique, que ces chiffres partiels, qui sans aucun doute sont nécessaires pour les besoins du département, pourront dans les années qui viennent être complétés par des statistiques complètes des* kuttâb *qui seraient d'une réelle importance et d'un grand intérêt général* [101].

Le département des statistiques du ministère des Finances déclare les statistiques des *kuttâb* inspectés publiées par le ministère de l'Instruction publique impropres à un traitement statistique [102], et par conséquent les rejette en annexe, pour information. C'est dire le divorce entre deux types de statistiques, en ces premières années de travail d'un Bureau de statistique qui tente de produire des documents qui répondent aux normes internationales. Les statistiques des *kuttâb* – qui ne sont publiées ni en français ni en anglais – sont des sous-produits de l'administration qui gère ces *kuttâb* : celle-ci n'a pas d'autres données, notamment sur les *kuttâb* qui ne demandent pas la subvention, et les données produites sont soumises aux contraintes de la politique mise en œuvre, en même temps qu'elles servent à la justifier, comme nous le verrons plus loin. Le recensement scolaire suivant (1910-1911) n'est pas publié de façon autonome, mais est intégré dans la troisième édition de l'*Annuaire*

[100] Ministère des Finances, *Statistical Return of Pupils Attending Public and Private Schools in Egypt for the Year 1907-1908*, Le Caire, National Printing Department, 1909. Numéroté C-2.

[101] Ministère des Finances, *Statistical Return, op. cit.*, 1909, p. VII.

[102] À la suite de la découverte de ces statistiques publiées mais inédites, à la bibliothèque du musée de l'Éducation au sein du ministère de l'Éducation au Caire, j'ai tenté un traitement statistique et j'ai rapidement renoncé. Même en assumant le fait que ces statistiques laissent de côté tous les *kuttâb* qui ne demandent pas de subvention (et qui sont la majorité), et que leur traitement ne peut donc donner des éléments que sur ceux qui en demandent, donc sur l'extension de la politique et du contrôle ministériels sur ces *kuttâb*, ce traitement se révèle quasiment impossible, à cause de la très forte variation, pour chaque *kuttâb*, de l'attribution ou non de la subvention. Le total officiel, qui est repris dans les rapports du consul anglais, sert à justifier la politique suivie et son ampleur, mais reste un artefact dans la mesure où ce ne sont pas nécessairement les mêmes *kuttâb* qui sont subventionnés d'année en année.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

*statistique*, en 1912. Le quatrième (1912-1913) est publié, quant à lui, en français en 1914 [103]. Comme le ministère n'en publie pas l'année suivante, Amîn Sâmî pacha, haut-fonctionnaire et historien à ses heures, rassemble lui-même des statistiques scolaires dans un gros volume en arabe qui est aussi un essai d'histoire de l'éducation en Égypte [104] (à part quelques tableaux en anglais). Le cinquième recensement scolaire ne sera publié qu'en 1923, et porte sur l'année scolaire 1921-1922 [105]. Il est édité en bilingue arabe-anglais, et distingue entre « elementary schools » et « *maktab* », dépendant du ministère de l'Instruction publique ou des conseils de province, administrés ou subventionnés ; pour la première fois, une catégorie supplémentaire apparaît, les *kuttâb* privés (*private*) ou libres (*hurra*). À partir de ce volume, la *Statistique scolaire de l'Égypte* paraît tous les trois ans en français-arabe, jusqu'en 1951 (pour l'année scolaire 1948-1949) [106].

En 1909, le Bureau central de statistique publie un *Annuaire statistique* en deux versions, arabe [107] et anglaise. Le chapitre X de ce premier *Statistical Yearbook of Egypt for 1909* [108], sur les écoles, fait la part belle aux écoles gouvernementales et aux institutions étrangères et non gouvernementales ; trois pages sont consacrées aux *kuttâb*, appelés « elementary vernacular schools », dépendant du gouvernement et sous inspection. À partir de la deuxième année de l'annuaire [109], celui-ci est édité en arabe [110] et en français, mais plus en anglais, et se veut le « *vade mecum* des fonctionnaires de l'État, des commerçants et en général de tous ceux qui s'occupent de questions égyptiennes ». Après quelques irrégularités au moment de la Première Guerre mondiale, il paraît régulièrement tous les deux ans, en bilingue français et arabe.

## FORMES ET USAGES DES STATISTIQUES SCOLAIRES

Du début des années 1870 aux années 1910, la statistique scolaire est née et s'est développée parallèlement à la statistique générale de l'Égypte, excepté en ce qui concerne la statistique des *kuttâb* inspectés et subventionnés à partir de la fin des années 1890. La statistique a connu dans cette période deux âges : dans un premier temps, dans les années 1870, un Bureau central de statistique collecte des documents chiffrés auprès des diverses administrations et les publie ; en parallèle, l'administration

[103] Ministère des Finances, *Statistique scolaire de l'Égypte. Année 1912-1913*, Le Caire, Imprimerie nationale, 1913. L'introduction précise que c'est bien le quatrième recensement scolaire, le troisième ayant été inséré sous une forme succincte dans l'annuaire de 1912.

[104] Amîn Sâmî pacha, *Al-ta'lîm fî misr fî sanatay 1914, 1915, wa bayân tafsîlî li-nachr al-ta'lîm al-awwalî wa-l-ibtidâ'î bi-anhâ' al-diyâr al-misriya mumhaddan lahu bi-chazarât min kitâb al-ta'lîm* [L'enseignement en Égypte en 1914 et 1915. Explication des détails de la diffusion de l'enseignement primaire et préparatoire aux quatre coins de l'Égypte, introduit par les Perles du livre de l'enseignement], Le Caire, Matba'at al-ma'ârif, 1335/1917.

[105] Ministère des Finances, *Census of Schools in Egypt. School Year 1921-1922*, Le Caire, Government Press, 1923.

[106] Pour une étude des statistiques scolaires relatives aux écoles étrangères en Égypte pendant cette période, voir Frédéric Abécassis, *L'enseignement étranger en Égypte et les élites locales, 1920-1960. Francophonie et identités nationales*, thèse de doctorat sous la direction de Robert Ilbert, université d'Aix-Marseille, janvier 2000, p. 113 sq.

[107] Ministère des Finances, direction générale de la statistique officielle, *Al-ihsâ' al-sanawî al-'âm li-l-qutr al-misrî li sanat 1909* [La statistique annuelle générale pour le territoire égyptien pour l'année 1909], Le Caire, Imprimerie officielle en Égypte, 1909. Numéroté h-1.

[108] Ministère des Finances, Statistical Department, *Statistical Yearbook of Egypt for 1909*, Le Caire, 1909. Numéroté E-1.

[109] Ministère des Finances, direction de la statistique, *Annuaire statistique de l'Égypte. 1910. 2e année*, Le Caire, 1910. Numéroté E-2 ; *idem* en arabe, numéroté h-2. Et ainsi de suite pour les années suivantes.

[110] Le deuxième volume arabe, publié en 1912, couvre les années 1910-1912 et est numéroté h-2&3.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des écoles réalise, par la mise en place d'un service d'inspection, et publie ses propres statistiques. Dans un deuxième temps, le département des statistiques du ministère des Finances, à partir de 1905, produit et publie des séries statistiques de plus en plus variées, sauf pour les *kuttâb*, où il reprend en résumé les statistiques des *kuttâb* produites par le ministère de l'Éducation et publiées par celui-ci en arabe. L'institution statistique [111], en quarante ans, change de mode de fonctionnement : de la collecte et mise en forme de données produites par les autres administrations dans le cours de leur propre travail, elle passe au recensement par ses propres soins et les publie. Le ministère de l'Éducation, quant à lui, produit dans les années 1870 des rapports d'activité qui peuvent contenir des listes d'écoles, ou des listes mises en forme de tableaux (ou de simples colonnes quand elles sont publiées en arabe) ; au début du XX^e siècle, après le rapport de Ruchdî bey, le ministère publie des listes en arabe sous forme de tableaux.

La forme même de publication de ces statistiques évolue. Les produits de l'institution statistique montrent une normalisation progressive de leur forme due, entre autres causes, à la présence d'acteurs étrangers liés au mouvement international statistique (congrès des années 1870, Institut international de statistique créé en 1885) : de Régny, Amici, Boinet, Randone, Craig, Lévy… L'évolution de la forme tient aussi au perfectionnement de l'imprimerie au Caire [112]. En ce qui concerne les productions du ministère de l'Éducation, la transformation est plus nette encore : hormis Édouard Dor qui sait comment les choses sont présentées en Europe et essaie de s'y conformer, les documents arabes montrent une évolution marquée (voir fig. 2, 3 et 4). Ainsi les rapports comprenant des chiffres se transforment en recueils de tableaux, les énumérations avec explications se muent en listes où les items ne sont dotés que de l'information minimale d'identification (localité, nom du maître) ; au début du XX^e siècle, les tableaux publiés en français et en arabe ont une forme identique. Là encore, la disposition de presses plus performantes, de casses plus petites, permet de composer des tableaux en arabe aussi denses que les tableaux en français ou en anglais. Les contraintes techniques et la normalisation internationale jouent sur la raison graphique. Pour résumer, le tableau se généralise, du français vers l'arabe, pour deux raisons au moins : l'évolution des possibilités techniques d'imprimerie en arabe et l'intégration croissante des normes internationales.

Ce processus est lié à la spécialisation professionnelle de ceux qui collectent, produisent, mettent en page, impriment les statistiques. On assiste au passage, comme en Europe, d'ouvrages d'érudits, de voyageurs orientalistes, à des travaux de professionnels de la statistique. Ceux qui sont venus travailler en Égypte se forment et forment les fonctionnaires égyptiens aux normes statistiques qui s'imposent alors en Europe. Cette évolution est parallèle, toutes proportions gardées (moyens financiers et techniques mis en œuvre, ingénierie statistique, grandes écoles), à celle de l'institution statistique en France : créée en 1833, la statistique générale de la France qui collationne les données chiffrées issues

[111] L'« institution statistique » est l'organisme spécialisé dans le recueil, la production et/ou la publication de statistiques, qu'elle s'appelle bureau central, département, direction générale... Voir François Ireton, « Éléments pour une sociologie historique de la production statistique en Égypte », *op. cit.*, p. 56.

[112] Au début des années 1870, la version française de la statistique générale de de Régny est publiée à Alexandrie, à cause de la disponibilité dans cette ville seulement d'un nombre suffisant de chiffres en plomb pour la composer.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

des ministères, devient un service autonome important et produisant ses propres données seulement dans la dernière décennie du XX^e siècle [113].

Cette spécialisation croissante se manifeste aussi dans la mise en œuvre du processus de *mise en statistique* par l'État égyptien du social. Un premier aspect de cette mise en statistique de la société est l'extension géographique croissante de l'action statistique de l'État, qui touche des contrées de plus en plus reculées, de façon de plus en plus exhaustive. Le territoire se trouve pris dans un maillage statistique de plus en plus fin et uniforme, qui touche de plus en plus de domaines. Le *kuttâb*, devenu dans la première moitié du XX^e siècle une institution quasi autonome, se voit pris dans un processus d'étatisation par le simple fait qu'il est l'objet d'une action statistique de plus en plus générale et fine. L'extension du contrôle par l'État de ces institutions locales se voit par l'épaisseur croissante des recueils statistiques dans la première décennie du XX^e siècle.

Un deuxième aspect de cette mise en statistique est la réduction progressive du réel au chiffrable, au tabulable. « L'opération d'addition fait disparaître les singularités locales et fait jaillir un objet nouveau d'ordre plus général, éliminant les contingences non essentielles [114]. » L'objectif est de faire rentrer la réalité dans un tableau pour en faire un objet aisément manipulable, un objet qui parle de lui-même, sans qu'il soit besoin de longs discours. Cette mise en tableau provoque une déperdition sur le plan des détails descriptifs individuels, par le truchement de la mise en place de « seuils » : en lieu et place d'une description des matières enseignées dans chaque *kuttâb*, on obtient une catégorisation en deux ensembles, ceux qui respectent le programme national et ceux qui ne le respectent pas, ou ceux qui enseignent, outre les matières fondamentales, le calcul. En lieu et place d'une description du local, on aura à la fin du siècle, la proportion de locaux aux normes, presque aux normes, et pas aux normes. La définition du *kuttâb* elle-même se resserre, se rigidifie ; les conditions deviennent plus strictes quant au nombre d'élèves minimal, à la disposition d'un local spécialisé, à la compétence du maître, etc.

Dans le même temps, la statistique s'affine. Alors que pour les *kuttâb* le sexe des élèves n'était jamais indiqué avant les années 1890, et que l'éducation des filles était traitée dans un chapitre particulier (tant elle était minoritaire et en progrès net), la statistique des *kuttâb* prend systématiquement cette division de la catégorie « élèves » à partir du rapport de Ruchdî bey (1898). L'éducation élémentaire des filles du peuple est devenue un objectif politique affiché du ministère de l'Éducation ; la subvention pour une fille scolarisée est double de celle qui est attribuée pour un garçon.

Ce processus fait apparaître clairement l'évolution de la politique scolaire en direction des *kuttâb* de l'État égyptien. Dans les années 1870, l'inspection est à l'initiative de l'État, qui entend recenser et identifier les *kuttâb*. Avec la politique de subvention, l'initiative passe au *chaykh* du *kuttâb* lui-même, qui doit demander à être inspecté pour pouvoir bénéficier éventuellement de la subvention. L'inspection se fait beaucoup plus rigoureuse à cause de l'enjeu financier de la subvention et se manifeste par une contrainte étatique croissante, un assujettissement à l'État (dépendance financière, professionnalisation des *fiqi*, par les examens, les certificats, les autorisations, les cours du soir, la notation, les

[113] Alain Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte/Poche, 2000, p. 163.

[114] *Ibid.*, p. 93.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

registres de présence pour les élèves). Mais en même temps l'inspection laisse échapper une partie de la population des *kuttâb* : ceux qui ne demandent pas la subvention (par ignorance, par crainte, par sentiment *a priori* de ne pas remplir les conditions, les motivations sont nombreuses). On observe donc une divergence croissante entre les *kuttâb* inspectés régulièrement, et progressivement étatisés, et les autres, dits « libres » et qui sont partiellement recensés à partir des années 1920 [115]. En 1905, officiellement, les *kuttâb* subventionnés deviennent des « *maktab* », pour signifier leur promotion ; mais même l'administration n'applique pas la décision, et les listes publiées les nomment comme auparavant « *kuttâb* ».

La statistique des *kuttâb* publiée en arabe est d'abord un outil d'administration. La mise en forme, la fabrication de ces statistiques représente un investissement humain et financier conséquent, pour un nombre d'exemplaires publiés faible (de l'ordre de quelques centaines). Elle a une utilité pour les inspecteurs et les fonctionnaires du ministère en ce qu'elle est un historique et une mise à jour annuelle des chiffres fondamentaux pour chaque *kuttâb*. Elle permet surtout de comparer les résultats sur l'ensemble du territoire, de montrer que cette politique s'applique à tout le territoire égyptien.

La statistique produite par le Bureau central, elle, est publiée pour l'information du public, des fonctionnaires, et des Européens intéressés à la question égyptienne, et ce dans les années 1870 comme à l'orée du XX^e^ siècle. C'est en raison de l'importance des intérêts étrangers en Égypte, de l'époque du khédive Ismâ'îl jusqu'à l'indépendance en 1952, que la statistique est publiée le plus souvent en deux langues, l'arabe et une langue européenne. La lutte entre le français et l'anglais est nette, notamment entre 1882 et 1914, quand l'administration anglaise tente de remplacer le français par l'anglais comme langue administrative. Peine perdue : la majorité des statistiques publiées avant, pendant et après cette période est en français, à part l'intermède 1906-1909.

Dans les années 1870, la publication dans une langue internationale comme le français a pour principal objectif la justification de la politique de l'État égyptien aux yeux de l'opinion publique internationale. Pour ce faire, il faut rendre visible la situation de l'Égypte, les efforts et les progrès qu'elle fait sur le chemin de la civilisation. L'objectif est double au moins : drainer des capitaux en faveur d'un État dépensier et endetté et promouvoir l'indépendance politique possible [116]. Il s'agit de montrer le progrès par un instrument qui est lui-même une figure du progrès, à la fois aux gouvernements, aux bourses et aux opinions publiques en Europe, et aux Européens qui viennent en Égypte, voyageurs ou résidents, diplomates ou conseillers travaillant dans l'administration égyptienne, pour qu'ils se fassent les avocats de l'Égypte auprès de leurs concitoyens. Outre les nombreux articles et comptes rendus de voyages en Égypte qui sont alors publiés en France et dans le reste de l'Europe, paraissent des ouvrages beaucoup plus spécialisés, mais qui sont supposés rencontrer un public, comme l'ouvrage d'Édouard Dor, citoyen suisse, *L'instruction publique en Égypte*, publié en 1872 par une

[115] Et pour lesquels on peut trouver ici et là un chiffre global, sans que jamais soit expliqué comment il a été obtenu.

[116] Falconcini, dans sa lettre de 1869, montrait l'intérêt de l'Égypte à entrer « dans les usages internationaux des puissances européennes » et à « profiter de tous les moyens pour faire valoir auprès d'elles la marche progressive de son gouvernement, et se poser enfin en leur égale dans la civilisation » ; « le gouvernement égyptien se donnerait un puissant moyen de plus pour faire apprécier à l'étranger les droits incontestables à l'indépendance politique, qui lui viennent de sa richesse, de sa force et de sa position topographique » (Archives nationales, carton 67, dossier 3, documents 1 à 5).



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

maison d'édition parisienne. Les missions d'experts étrangers qui viennent enquêter en Égypte pour le compte de gouvernements européens citent abondamment les statistiques publiées localement [117].

Dans la première décennie du XX^e siècle, les moyens sont identiques, mais l'enjeu change. Il s'agit pour le consul anglais et ses conseillers de promouvoir et justifier la politique impériale en Égypte, à la fois aux yeux du public anglais, et de façon croissante pour le public égyptien. Les rapports annuels présentés aux deux chambres du Parlement anglais, sur ordre de sa Majesté, sont publiés chaque année [118]. La partie relative aux « village schools » présente la politique de subvention mise en place [119], agrémentée de nombreux chiffres tirées du rapport de Ruchdî. Dans les rapports suivants, les chiffres servent à montrer les progrès accomplis et les difficultés : « Ainsi un progrès considérable a été fait ; mais il y a 10 000 de ces écoles de village dans le pays, et cela demandera du temps, de la patience, et des dépenses financières considérables pour les amener toutes à un standard modéré d'efficacité [120]. » « Un progrès régulier a été accompli dans l'amélioration de l'enseignement dispensé dans ces écoles, mais les statistiques révèlent encore un terrible état de stagnation dans les premières étapes de l'instruction. Parmi les 145 000 élèves présents lors de la dernière inspection annuelle, 94 000 n'avaient reçu aucun enseignement d'écriture, 87 000 n'avaient pas commencé à apprendre l'arithmétique, et 68 000 n'avaient même pas commencé à apprendre par cœur [121]. » Sir Eldon Gorst, qui succède à Cromer, innove en utilisant des pourcentages [122]. Le conseiller anglais auprès du ministre de l'Instruction publique, Douglas Dunlop, publie aussi au Caire une *Note on the Progress and Condition of Public Instruction in Egypt* [123], dans laquelle il utilise de nombreuses statistiques. La statistique, qui est un sous-produit d'une politique, sert aussi à la justifier. Elle est bien un des éléments de mise en cohérence, d'articulation entre des représentations et des actions, elle produit des constructions complexes qui « sont dans un même mouvement cognitives et actives [124] ». Les statistiques des *kuttâb* publiées par le ministère de l'Instruction publique, même si le Bureau central de la statistique les méprise, servent à justifier, à exemplifier la politique du ministère, et sont utilisées par le consul pour défendre sa politique vis-à-vis de Londres, comme face aux critiques souvent virulentes des nationalistes égyptiens. La création du Bureau de statistique et la publication d'annuaires et de recueils est parallèle au remplacement de Cromer, critiqué pour son autoritarisme, par Gorst, qui prend des mesures plus libérales, même si elles sont très limitées (élargissement des pouvoirs de l'assemblée, création des conseils de province, nomination d'un ministre de l'Instruction publique, Sa'd Zaghlûl).

[117] Le *Report by Mr Cave on the Financial Condition of Egypt in 1876* est exemplaire de ce point de vue. Sir Stephen Cave, envoyé en mission par le gouvernement anglais, confond *kuttâb* et écoles « établies sur un modèle européen » et additionne tous les élèves en un seul chiffre, mais il n'est pas le seul à le faire. Voir John Heyworth-Dunne, *op. cit.*, p. 384.

[118] En tout cas, à partir de 1899.

[119] Lord Cromer, *Report by Her Majesty's Agent and Consul General on the Finances, Administration and Condition of Egypt and the Sudan in 1898, Presented to Both Houses of Parliament by Command of Her Majesty*, Avril 1899, Londres, p. 43.

[120] Lord Cromer, *Report by Her Majesty's Agent* [...] *in 1903*, avril 1904, Londres, p. 61.

[121] *Id.*, *Report by Her Majesty's Agent* [...] *in 1905*, avril 1906, Londres, p. 87.

[122] Sir Eldon Gorst, *Report by Her Majesty's Agent* [...] *in 1907*, avril 1908, Londres, p. 33.

[123] Douglas Dunlop, *Note on the Progress and Condition of Public Instruction in Egypt*, ministère de l'Instruction publique, Le Caire, 1905 par exemple.

[124] Alain Desrosières, *op. cit.*, p. 91.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

On peut remarquer, pour conclure, que les deux moments d'institutionnalisation de la statistique en Égypte correspondent à deux moments de mise en place d'institutions parlementaires, certes dotées de peu de pouvoir, mais où un certain débat public prend place : la fin des années 1860 et le début des années 1870, et la seconde moitié de la première décennie du XX^e siècle. Pierre Rosanvallon avait déjà souligné la relation entre les institutions parlementaires et la publication de données statistiques pour servir au débat public [125]. Toutes proportions gardées, c'est ce que l'on observe également en Égypte.

[125] Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Points Seuil, 1999, p. 109.

**Tableau 1.** Chronologie sommaire des statistiques générales et scolaires publiées en Égypte.

| Statistiques scolaires | Statistiques générales |
|---|---|
| | 1823 : Mengin, *Histoire de l'Égypte* |
| | 1829 : Jomard, *Description de l'Égypte* |
| | 1837 : Mouktar bey, *Rapport* |
| | 1840 : Bowring, *Report on Egypt* |
| | 1848 : recensement non publié |
| | 1867 : Edmond, *L'Égypte à l'exposition universelle* |
| | 1868 : recensement non publié |
| 1868 : Sachot, *Rapport sur l'état des sciences* | |
| 1869 : Regaldi, *Notice sur les établissements* | |
| | 1870 : *Statistique de l'Égypte* (1870) |
| | 1871 : *Statistique de l'Égypte* (1871) |
| | 1872 : *Statistique de l'Égypte* (1872) |
| 1872 : Dor, *L'instruction publique*, annexe | |
| 1873 : *Natîja ihsâ'iya* (1873) | |
| | 1873 : *Statistique de l'Égypte* (1873) |
| 1875 : Dor, *Statistique des écoles civiles* | |
| 1875 : *Natîja ihsâ'iya* (1875) | |
| | 1879 : Amici, *Essai de statistique* (1874-1878) |
| | 1882 : recensement partiellement publié en 1884 |
| | 1887 : recensement non publié |
| 1888 : *3^e rapport à S.A. le khédive*, annexe | |
| 1890 : Artin, *L'instruction publique*, annexe | |
| 1894 : Amîn Sâmî, *Statistique* | |
| | 1897 : recensement publié en 1898 |
| 1899 : Ruchdî, *Rapport sur les* katâtîb | |



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

| Statistiques scolaires | Statistiques générales |
|---|---|
| 1900 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1900) | |
| 1901 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1901) | |
| 1902 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1902) | |
| 1903 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1903) | |
| 1904 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1904) | |
| 1905 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1905) | |
| 1906 : *Statistical Return* (1880-1904) | |
| 1906 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1906) | |
| 1907 : *Statistical Return* (1906-1907) C1 et arabe | |
| | 1907 : recensement publié en 1909 |
| 1907 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1907) | |
| 1909 : *Statistical return* (1907-1908) C2 et arabe | |
| 1909 : *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb* (1908) | |
| | 1909 : *Statistical Yearbook* (1909) E1 et arabe |
| | 1910 : *Annuaire statistique* (1910) E2 et arabe |
| | 1911 : *Annuaire statistique* (1911) E3 et arabe |
| | 1912 : *Annuaire statistique* (1912) E4 et arabe |
| 1913 : *Ihsâ'iyât 'umumiya 'an al-makâtib* (1898-1912) | |
| 1913 : *Ihsâ'iyât 'umumiya 'an al-katâtîb* (1909) | |
| 1913 : *Statistique scolaire* (1912-1913) (4) et arabe | |
| | 1913 : *Annuaire statistique* (1913) E5 et arabe |
| | 1914 : *Annuaire statistique* (1914) E6 et arabe |
| 1914 : *Ihsâ'iyât 'umumiya 'an al-makâtib* (1898-1913) | |
| | 1916 : *Annuaire statistique* (1916) E8 et arabe |
| 1917 : Amîn Sâmî, *Al-ta'lîm fî Misr* (1914-1915) | |
| | 1917 : recensement publié en 1920 |
| | 1920 : *Annuaire statistique* (1919) E11 |
| 1923 : *Census of Schools* (1921-1922) C5 | |
| | 1924 : *Annuaire stat.* (1922-1923) E15 bilingue |
| | 1926 : *Annuaire stat.* (1924-1925) E17 bilingue |
| 1927 : *Statistique scolaire* (1924-1925) bilingue | |
| | 1927 : recensement, publié en 1931 |



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

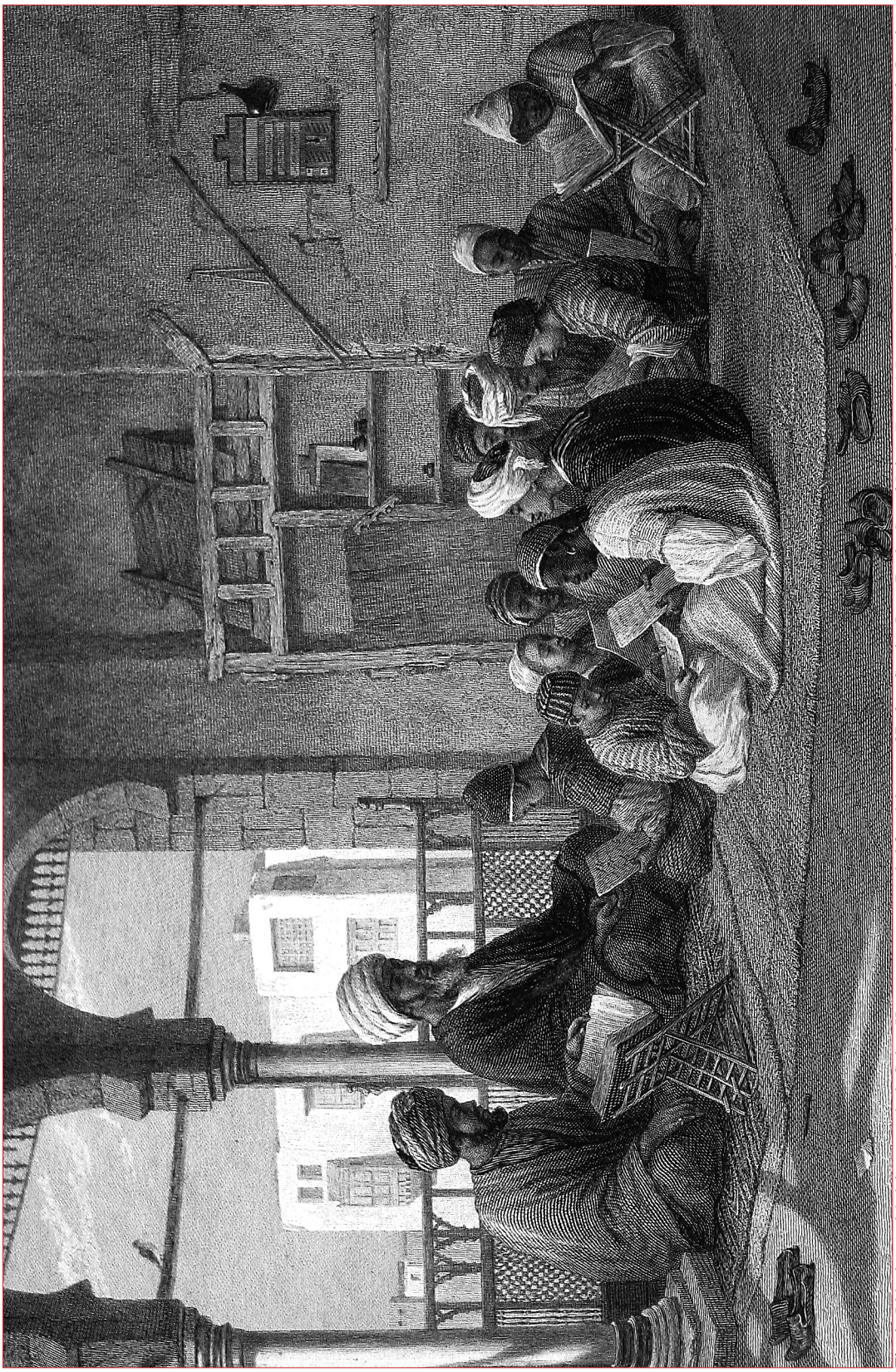
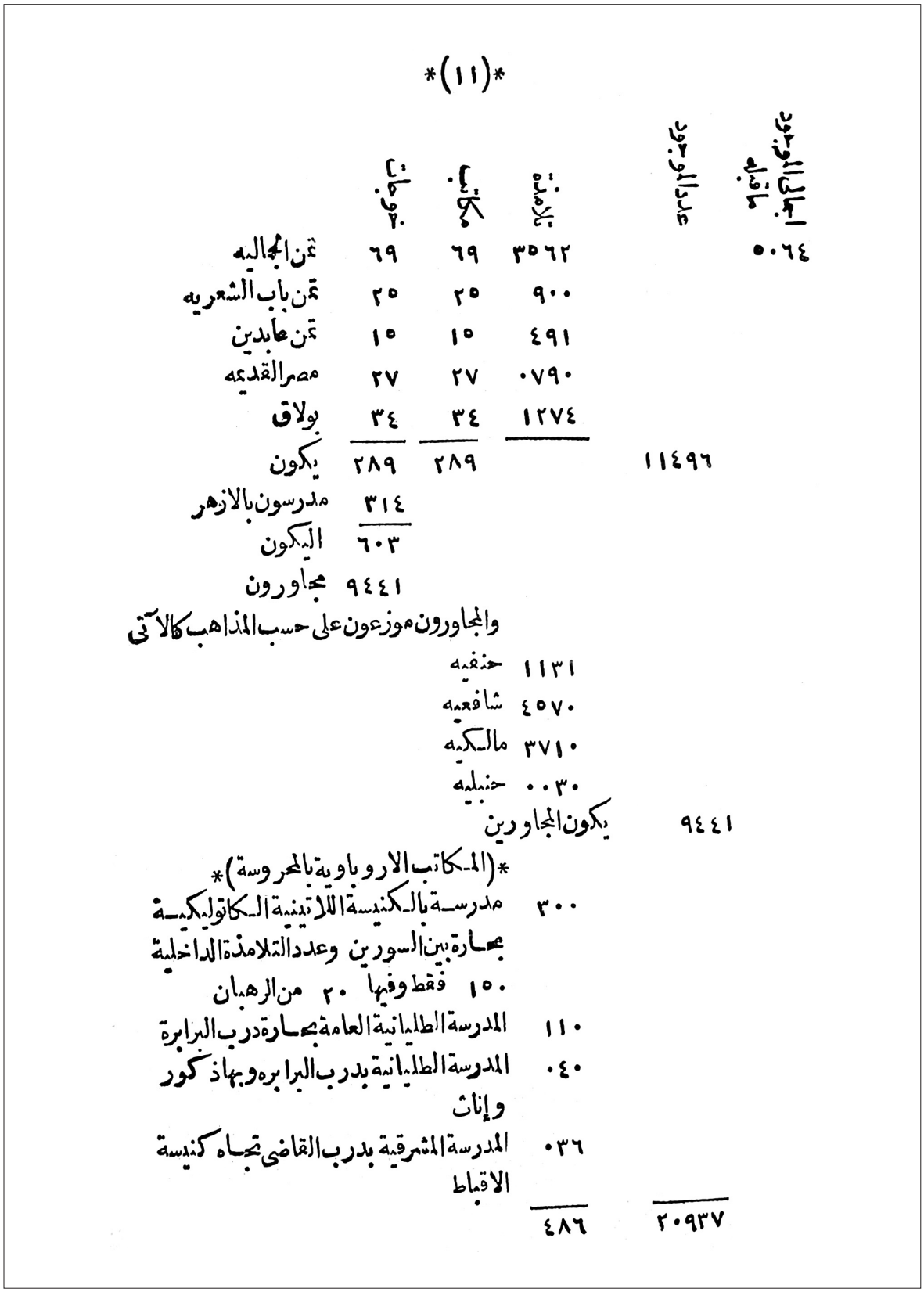


**Fig. 1.** L'école attachée à la mosquée du Sultan Hasan, gravure sur métal face à la page 87, *dans* Stanley Lane-Poole, *Social Life in Egypt. A Description of the Country and its People*, Londres, H. Virtue and Company, 1883.



AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



*(١١)*

| | اجمالى الموجود بالمقابله | عدد الموجود | تلامذه | مكاتب | خصوصى |
|---|---|---|---|---|---|
| تمن الجاليه | ٥٠٦٤ | | ٣٥٦٢ | ٦٩ | ٦٩ |
| تمن باب الشعريه | | | ٩٠٠ | ٢٥ | ٢٥ |
| تمن عابدين | | | ٤٩١ | ١٥ | ١٥ |
| مصر القديمه | | | ٠٧٩٠ | ٢٧ | ٢٧ |
| بولاق | | | ١٢٧٤ | ٣٤ | ٣٤ |
| يكون | | ١١٤٩٦ | | ٢٨٩ | ٢٨٩ |
| مدرسون بالازهر | | | | | ٣١٤ |
| اليكون | | | | | ٦٠٣ |
| مجاورون | | | | | ٩٤٤١ |

والمجاورون موزعون على حسب المذاهب كالآتى

| | |
|---|---|
| ١١٣١ | حنفيه |
| ٤٥٧٠ | شافعيه |
| ٣٧١٠ | مالكيه |
| ٠٠٣٠ | حنبليه |

يكون المجاورين ٩٤٤١

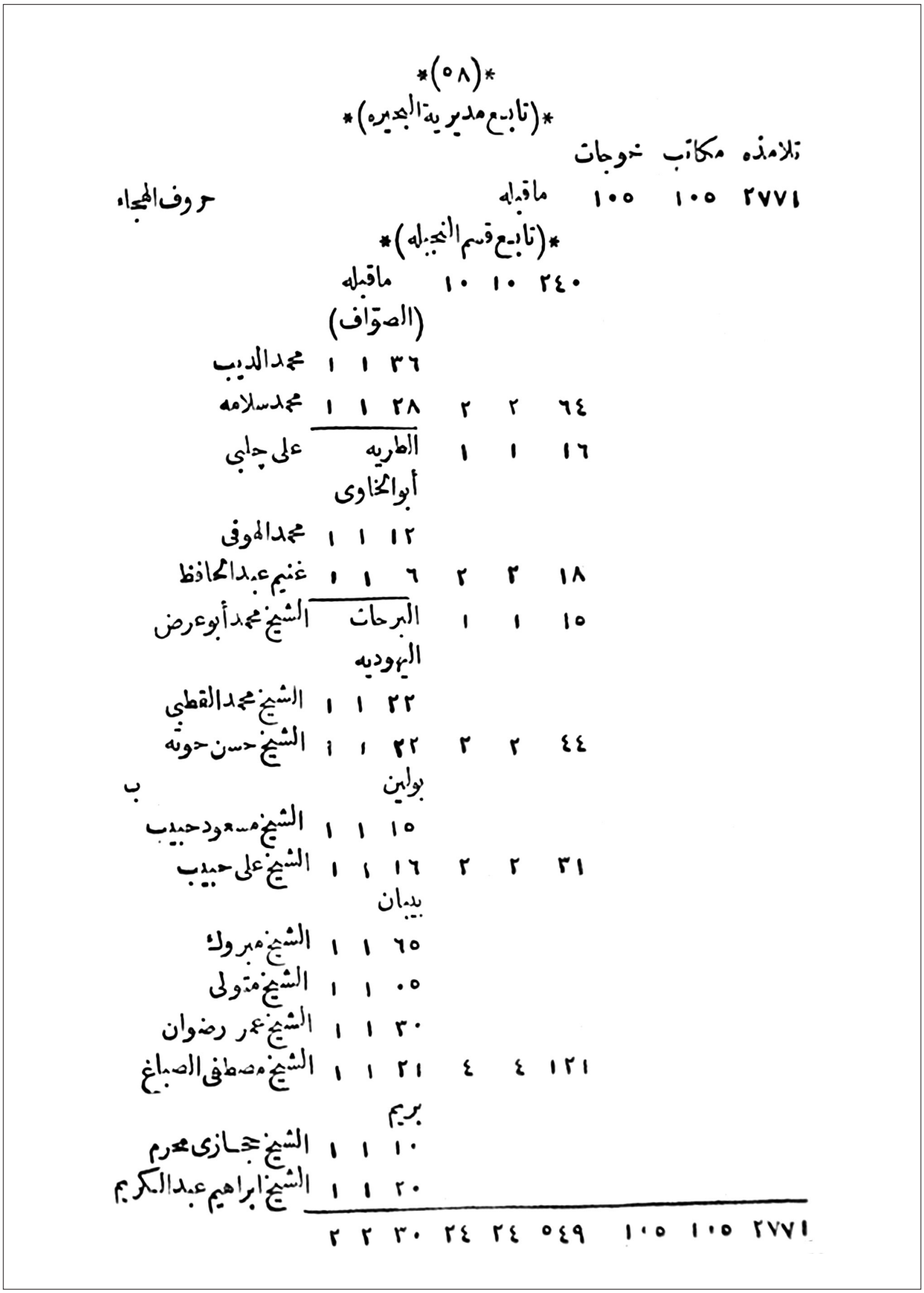
*(المكاتب الاروباوية بالمحروسة)*

| | |
|---|---|
| ٣٠٠ | مدرسة بالكنيسة اللاتينية الكاثوليكية بحارة بين السورين وعدد التلامذة الداخلية ١٥٠ فقط وفيها ٢٠ من الرهبان |
| ١١٠ | المدرسة الطليانية العامة بحارة درب البرابرة |
| ٠٤٠ | المدرسة الطليانية بدرب البرابره وبها ذكور وإناث |
| ٠٣٦ | المدرسة المشرقية بدرب القاضى تجاه كنيسة الاقباط |
| ٤٨٦ | ٢٠٩٣٧ |



**Fig. 2.** *Natîja ihsâ'iya li-l-madâris al-malikiya wa-l-makâtib al-ahliya* [Récapitulatif statistique sur les écoles publiques et les *maktab* privés], imprimé sur les Presses des écoles royales en 1289 de l'Hégire (1873), p. 11.

AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net



*(٥٨)*

*(تابع مديرية البحيره)*

| حروف الهجاء | | تلامذه | مكاتب | خوجات |
|---|---|---|---|---|
| | ماقبله | ٢٧٧١ | ١٠٥ | ١٠٥ |

*(تابع قسم النجيله)*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | ماقبله | ٢٤٠ | ١٠ | ١٠ |
| | (الصواف) | | | |
| محمد الديب | | ٣٦ | ١ | ١ |
| محمد سلامه | | ٦٤ | ٢ | ٢ |
| على چلبى | الطريه | ١٦ | ١ | ١ |
| | أبو الخاوى | | | |
| محمد الهوفى | | ١٢ | ١ | ١ |
| غنيم عبد الحافظ | | ١٨ | ٢ | ٢ |
| الشيخ محمد أبو عرض | البرحات | ١٥ | ١ | ١ |
| | اليهوديه | | | |
| الشيخ محمد القطبى | | ٢٢ | ١ | ١ |
| الشيخ حسن حوته | | ٤٤ | ٢ | ٢ |
| | بولين | | | |
| الشيخ مسعود حبيب | | ١٥ | ١ | ١ |
| الشيخ على حبيب | | ٣١ | ٢ | ٢ |
| | بيبان | | | |
| الشيخ مبروك | | ٦٥ | ١ | ١ |
| الشيخ متولى | | ٥٠ | ١ | ١ |
| الشيخ عمر رضوان | | ٣٠ | ١ | ١ |
| الشيخ مصطفى الصباغ | | ١٢١ | ٤ | ٤ |
| | بريم | | | |
| الشيخ حجازى محرم | | ١٠ | ١ | ١ |
| الشيخ ابراهيم عبد الكريم | | ٢٠ | ١ | ١ |
| | | ٢٧٧١ | ١٠٥ | ١٠٥ |
| | | ٥٤٩ | ٢٤ | ٢٤ |
| | | ٣٠ | ٢٤ | ٢ |
| | | ٢ | ٢ | |



**Fig. 3.** *Natîja ihsâ'iya 'umûmiya li-l-madâris wa-l-makâtib bi-l-qutr al-misrî 'an sanat 1292 hilâliya* [Récapitulatif statistique général des écoles et des *maktab* dans le territoire égyptien en l'an hilâlien 1292], Le Caire, Matba'at al-madâris al-malikiya, 1292 Hégire (1875), p. 58.

AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

— ٣١ —

## (تابع) كشـــــف ٧

## الكتاتيب التى استحقت الاعانة من سنة ١٨٩٨ لغاية سنة ١٩٠٦

### (تابع) محافظـــــة القـــــاهرة

| نمرة الكتاب | اســـــم الكتاب | الجهة الكائن بها الكتاب | سنة | درجة الاعانة | عدد التلامذة بنون | عدد التلامذة بنات | مبلغ الاعانة |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | تابع (قسم الدرب الاحمر) | | | | | ص |
| | مدرسة سوق السلاح (تابع) | شارع سوق السلاح . . . | ١٩٠٣ | اسقط ثم استجد فى سنة | | | ١٩٠٤ |
| | | | ١٩٠٤ | الثانية | ٥ | ٢٣ | ٥١٠ |
| | | | ١٩٠٥ | » | ١٩ | ١٤ | ٤٧٠ |
| | | | ١٩٠٦ | اسقط | | | |
| ٤٣ | الشريفة عائشة . . . | شارع الأزهر . . . . | ١٨٩٨ | لم يستحق | ٩ | ٧ | — |
| | | | ١٨٩٩ | الثانية | ٢١ | ٣ | ٢٧٠ |
| | | | ١٩٠٠ | » | ١٦ | ٣ | ٢٢٠ |
| | | | ١٩٠١ | اسقط | | | |
| ٤٢ | عبد الباقى الشربجى . . | درب سعاده شارع المنجله . | ١٨٩٨ | الثانية | ٢٤ | ٢ | ٢٨٠ |
| | | | ١٨٩٩ | » | ٢٨ | ٧ | ٤٢٠ |
| | | | ١٩٠٠ | » | ٢٧ | ٥ | ٣٧٠ |
| | | | ١٩٠١ | اسقط | | | |
| ٣٥ | سيدى على زين العابدين . | شارع الكحكيين . . . | ١٨٩٨ | الثانية | ٢٨ | ١١ | ٥٠٠ |
| | | | ١٨٩٩ | » | ٢٥ | ١٢ | ٤٩٠ |
| | | | ١٩٠٠ | » | ١٣ | ١١ | ٣٥٠ |
| | | | ١٩٠١ | اسقط | | | |
| ١٧٤ | مدرسة الكمال . . . . | حوش قدم بالغوريه . . | ١٩٠٣ | الاولى | ٠ | ٥٥ | ١٦٥٠ |
| | | | ١٩٠٤ | » | ٠ | ٤٢ | ١٢٦٠ |
| | | | ١٩٠٥ | اسقط | | | |
| ١٩٨ | محمد المهى . . . . . | شارع الدرديرى . . . . | ١٩٠٦ | الاولى | ٤١ | ٧ | ٨٢٥ |
| | | ( قسم السيدة زينب ) | | | | | |
| ١٣٠ | أحمد كمال الزهار . . . | شارع السد الجوانى . . | ١٩٠١ | لم يستحق | ٢٥ | ٧ | — |
| | | | ١٩٠٢ | الثانية | ٢٧ | ١١ | ٤٩٠ |
| | | | ١٩٠٣ | » | ٣١ | ١٣ | ٥٧٠ |
| | | | ١٩٠٤ | » | ٢٣ | ١٣ | ٤٩٠ |
| | | | ١٩٠٥ | الاولى | ٣٧ | ١٢ | ٩١٥ |
| | | | ١٩٠٦ | » | ٣١ | ١٠ | ٧٦٥ |
| ٣ | الشيخ البغال . . . . | شارع البغال . . . . | ١٨٩٨ | لم يستحق | ٢٥ | ١٠ | — |
| | | | ١٨٩٩ | » | ١٣ | ٣ | — |



**Fig. 4.** Ministère de l'Instruction publique, *Ihsâ'iyât 'an al-katâtîb fî sanat 1906* [Statistiques des *kuttâb* en 1906], Le Caire, Imprimerie officielle au Caire, 1906, p. 31.

AnIsl 38 (2004), p. 371-404 Nicolas De Lavergne
L'État et le kuttâb: une analyse de la statistique scolaire égyptienne naissante (1867-1915).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net